

ASSÉRAC

PAYS DE TOUTES LES CULTURES

MAGAZINE MUNICIPAL - JUILLET

2017

N°20



ASSERAC

DE TERRE ET DE MER





Bonjour à Toutes et tous,

Aux mois de mai et juin, les français et les françaises ont été appelés aux urnes pour deux élections majeures : les présidentielles et les législatives.

Les électeurs ont fait le choix d'un président se voulant rassembleur dans un paysage politique souvent partagé entre deux grands partis. Le désir de changement s'est confirmé en donnant la majorité au parlement avec une élection sans précédent de députés « La République En Marche ».

Le gouvernement est à l'image de votre conseil municipal à travers les différentes convictions de chacun. Je souhaite bon courage à cette nouvelle majorité et je souhaite que les clivages politiques ne ressurgissent pas pour quelque intérêt que ce soit.

L'été arrive avec son lot de surprises comme l'an passé. Pour la 3ème année, les Estivales reviennent avec de nouvelles animations. L'accueil de loisirs propose une multitude de sorties pour les jeunes aussi ludiques que passionnantes. Dans le bourg les expositions vont s'enchaîner, le marché se tiendra le mardi matin et le vendredi soir et nos commerçants sont fin prêts pour vous accueillir.

Vous pourrez rencontrer le Point Information Mobile (voir p 9) à Pen-bé, à Pont-Mahé ou sur la place de l'église.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances !

**Le Maire,
Guy LE GAL**



ACTUALITES / P. 4

A noter dans vos agendas
La surveillance des plages
Boulangerie Le Thiec
Nouveau coiffeur : le Salon by Laura

URBANISME / P. 5

2016 en chiffres
Le PPRL

COMMUNICATION / P. 6

Coups de coeur de la bibliothèque d'Assérac
Nouvelles de la bibliothèque d'Assérac
Un goût de printemps, 3ème édition
La SPL et le point d'information mobile
L'AOPA - Opération toutes pompes dehors
La Petite Galerie

ENVIRONNEMENT / P. 11

Le fauchage raisonné
Le plan de gestion de la baie de Pont-Mahé
Pont-Mahé : le nettoyage manuel
Nettoyage des plages par le lycée La Mennais
Nettoyage citoyen des plages
Réglementation de la plage de Pont-Mahé

TRAVAUX - VOIRIES - ESPACES VERTS / P. 17

Nouvelle directrice des services techniques
Borne de recharge électrique au parking de l'étang
Aménagement de sécurité aux entrées du bourg
Fleurissement : maison médicale et mairie

ENFANCE - JEUNESSE / P. 18

Le dossier d'inscription service enfance
Le portail enfance, plus de services aux familles
Aux TPE, on pense citoyen
L'accueil de loisirs en images
Ecole Jacques Raux
Ecole Sainte-Anne
Pots de départ

SOCIAL / P. 27

CAF, paroles de pères
Le don d'organes
La CPAM vous informe : le dépistage du cancer du sein
Le CCAS
Halte Répit, le relais des aidants « Au temps pour moi »

VIE ASSOCIATIVE / P. 29

Un bout de chemin
Practice your English
L'AGEA
Petits et Grands
Loisirs créatifs
Traict d'Union Mes Environnement
Louis, Lili et compagnie
Les Sasserakois
Radada
Le Comité des Fêtes

INFOS PRATIQUES / P. 33

A Assérac, les incivilités se multiplient
Sécurité routière, le casque de vélo est obligatoire pour les enfants
Formalités administratives :
Le PACS
L'autorisation de sortie de territoire
Carte d'identité et passeport biométrique
Memento
Annuaire
Pole médical
Etat-civil
Mentions légales

LES ESTIVALES 2017 / P. 38



A NOTER DANS VOS AGENDAS

Du 10 Juillet au 25 Août : LES ESTIVALES D'ASSERAC (www.asserac-animations.fr)

Jusqu'au 08 Juillet : Expo Frédéric Magnin (Peintre et Sculpteur) à la Petite Galerie

1er Juillet : Fête de l'école Sainte-Anne

Du 08 au 22 Juillet : Quinzaine de l'artisanat d'Art à la Petite Galerie

15 Juillet : Animations diverses et Pique-Nique géant et festif, bourg et étang d'Assérac, à partir de 10h00

15 Juillet : Bal Populaire place de l'église, 21 h00

16 Juillet : Vide-grenier de 8h30 à 18h00 organisé par le Comité des Fêtes autour de l'église

Du 22 Juillet au 05 Août : Expo de peinture et sculpture de l'artiste Yves GAUTIER à la Petite Galerie

05 Août : A partir de 18h30, soirée Moules Frites et feu d'artifice par les Pompiers d'Assérac, parking derrière la mairie

Du 05 au 19 Août : Expo de Michel Jordanov (photographe) et Christian Dazelle (Peintre) à la Petite Galerie

Du 19 Août au 02 septembre : Expo de tous les artistes déjà passés à la Petite Galerie

26 Août : Nettoyage plage de Pont-Mahé, 10 h, par association Traict d'Union Mès Environnement

26 Novembre : Expo-vente Loisirs créatifs, de 10h00 à 17h00, salle de la Fontaine

15 et 16 Décembre : Festivités de Noël : Spectacle le 15 Déc et vin Chaud le 16 déc, salle de la Fontaine et bourg

31 Décembre : Fest noz Kalanna, salle de la Fontaine, association Azereg dañs

LA SURVEILLANCE DES PLAGES

A compter du 1er juillet et jusqu'au 31 août, 2 surveillants de la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) seront présents sur la plage de Pont Mahé. Vu le peu de risques encourus, les périodes de surveillance auront lieu 2 heures avant la pleine mer et 2 heures après la pleine mer tous les jours sauf le lundi.

Le poste de secours est situé au niveau du restaurant « Les pieds dans l'eau ».

Les horaires de surveillance sont affichées sur place et consultables sur www.asserac.fr

La SPL et Point d'Information Mobile

Dans le cadre du transfert de la compétence Tourisme à la SPL Destination Bretagne Plein Sud, la commune d'Assérac a vu sa maison du Tourisme remplacée par un **Point d'Information Mobile** (voir P. 9).

Bibliothèque

Horaires du 09 Juillet au 29 Août :

Dimanche, Lundi, Mardi : 10h00 à 12h30

Marchés

Marché tout l'été à Pont-Mahé : le mercredi de 17h00 à 20h00

Marché bourg d'Assérac : le mardi matin toute l'année et le vendredi soir l'été.

BOULANGERIE LE THIEC

Changement de propriétaire de la boulangerie d'Assérac : C'est en Mars dernier que Dominique et Virginie Le Thiec ont pris la suite de Thierry et Chantal Caba à la boulangerie de la rue de la Butte à Câlins. Les nouveaux propriétaires, domiciliés à Herbignac, exercent le métier depuis une quinzaine d'années. Ils officiaient jusqu'alors au Centre Leclerc de Guérande mais connaissaient bien la famille Caba, qui a formé Dominique Le Thiec lors de son apprentissage en pâtisserie en 1994.

Boulangerie LE THIEC, 4 rue de la Butte à Câlins - T. 02 40 01 71 04

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 6h45 - 13h00 / 15h15 - 19h00

Dimanche : 7h00 - 13h00

Fermeture : mercredi toute la journée (sauf en été ouverture le mercredi matin)



NOUVEAU COIFFEUR · LE SALON BY LAURA

C'est fin décembre 2016 que **Laura Coquene**, coiffeuse-visagiste a ouvert son salon de coiffure dans les anciens locaux de la pharmacie. Elle vous propose en plus des prestations habituelles du maquillage, un service barbièr et la réalisation de chignon.

Salon By Laura, 2 rue des Vanniers, Assérac.

T. 02 28 54 96 03



2016 EN CHIFFRES

131 Certificats d'Urbanisme, 89 Déclarations Préalables, 37 Permis de Construire



LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES LITTORAUX (PPRL)

Le PPRL est l'outil de traduction des risques littoraux dans l'aménagement du territoire.

Il constitue une servitude d'utilité publique qui s'impose aux documents d'urbanisme. Réalisé par la DDTM (Direction départementale des Territoires et de la Mer), les communes sont associées à son élaboration.

Le PPRL Baie de Pont Mahé - Traict de Pen Bé a été prescrit par arrêté préfectoral en date du 24 février 2017.

L'étude des aléas submersion marine et érosion des côtes basses meubles est réalisée par le bureau d'études ALP'GEORISQUES associé au bureau d'études IMDC. L'érosion des falaises vives littorales est étudiée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières sur la même période.



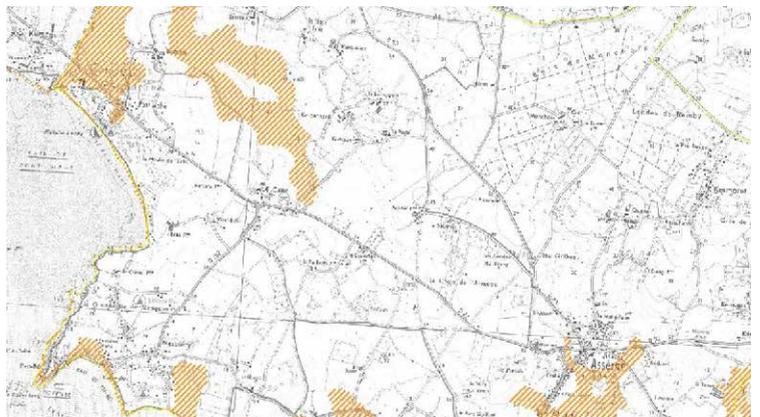
Le PPRL de la Baie de Pont Mahé/Traict de Pen Bé est désormais prêt à être engagé.

Il concerne quatre communes : Assérac, Saint Molf, Mesquer, Piriac sur Mer Il intègre deux risques : la submersion marine et l'érosion côtière.

La réalisation d'un PPRL se fait en cinq étapes :

- 1 - Prescription du PPRL par arrêté préfectoral
- 2 - Etudes techniques : cartographie et qualification des aléas littoraux
 - . aléa submersion marine et érosion des plages : IMDC
 - . aléa érosion des falaises : BRGM
- 3 - Elaboration du projet de zonage réglementaire et de règlement
- 4 - Consultation officielle et enquête publique
 - ↳ Projet de PPRL éventuellement modifié
- 5 - Approbation du PPRL par arrêté préfectoral

A l'heure où nous imprimons, Le PPRL de la Baie de Pont Mahé/Traict de Pen Bé en est à l'étape 3.



COUPS DE COEUR DE LA BIBLIOTHEQUE D'ASSERAC



Kokoro de Delphine Roux. Éditions Philippe Picquier- 2015

Très beau roman d'une centaine de page écrit tout en poésie et en délicatesse. Il se présente comme une suite de petits instants, des pensées suscitées par un mot ... «(kokoro, cœur) *Tout à l'heure, Pierre rentrera du lointain. Des poissons luisant de verdure pour le repas du soir Nous aurons tous les âges à l'intérieur...*» C'est l'histoire d'un frère et d'une sœur, Koichi et Seki, qui ont perdu leurs parents dans un incendie alors qu'ils n'avaient que 12 et 15 ans.

Ils ont vécu chez leur grand-mère. Seki, a choisi de s'investir dans son travail et d'avoir des enfants, pendant que Koichi a choisi la solitude. Il rend régulièrement visite à sa grand-mère qui a dû être placée en maison de retraite, alors que sa sœur gère la partie financière mais n'a pas de temps pour les visites. La vie va changer le jour où Choiki va apprendre que sa sœur va mal...

Ce roman respire la délicatesse et la douceur. L'élégance de l'écriture de Kokoro ne peut que faire penser aux Haïkus. Vous devriez pouvoir vous laisser embarquer.

Histoire d'un chien Mapuche de Luis Sepulveda illustré par Joëlle Jolivet publié par Métailié – 2016 / Jeunesse

Luis Sepulveda a choisi de faire parler un chien pour raconter son histoire. Du moment où il a été recueilli par un jaguar, où il a vécu dans une famille indienne, où il s'est attaché à l'enfant, où il a été oublié en chemin et récupéré par des hommes armés qui le poussent à suivre la piste d'un indien en fuite après avoir été blessé par un tir de fusil. Dans la forêt, le chien retrouve toutes les odeurs, et le respect de la nature que lui avaient transmis les indiens et ne compte pas rattraper l'indien en fuite pour le livrer aux hommes armés, mais sent qu'il va retrouver un indien qu'il n'a jamais oublié. Avec son talent de conteur, Luis Sepulveda célèbre l'amitié, le monde des Mapuches, et leurs liens avec la nature. Cette très belle histoire est renforcée par les très belles illustrations de Joëlle Jolivet.

Le manifeste incertain 5 – Frédéric Pajak - Les éditions noir sur blanc – 2016

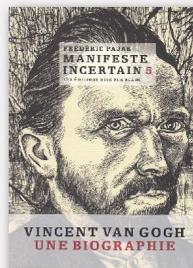
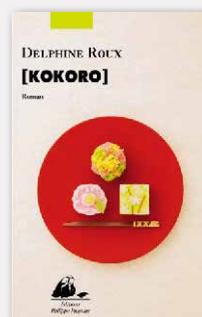
Frédéric Pajak nous offre une magnifique biographie écrite et dessinée. Près de 150 dessins à l'encre accompagnent et font écho au texte. Il a déjà été écrit beaucoup de choses sur Vincent Van Gogh, mais cette nouvelle vision, nous permet de faire connaissance avec l'homme plutôt qu'avec le peintre. L'ensemble se lit comme un roman. Nulle besoin d'être amateur d'art, ni de connaître la vie et l'œuvre de Vincent Van Gogh pour se lancer dans cette lecture qui ne pourra que vous toucher

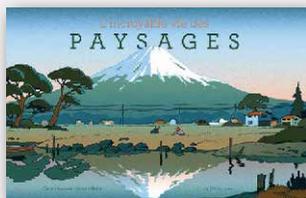
Le papier utilisé, la mise en page et les nombreuses illustrations font de ce livre un très bel objet. Le regard de « Vincent » en couverture semble vous demander d'entrer ...

La vie est faite de ces petites choses – Christine Montalbetti – P.O.L 2016

Le roman se situe en 2011 lorsque la dernière navette habitée emporte Sandra, Fergie, Doug et Rex vers la station spatiale internationale. L'auteur nous livre tous les détails de la vie en apesanteur pour que nous puissions partager au plus près la vie de cette dernière mission d'Atlantis. Je vous entends déjà dire que vous n'êtes pas passionnés par l'aérospatiale, ce qui est mon cas.

Je ne me suis pas ennuyée, bien au contraire. J'ai été séduite par ce récit hyper-réaliste, plein de détails grâce à la légèreté de l'écriture de l'auteure, à son humour, fantaisie, mais également la nostalgie qu'elle y glisse à la fin de son roman ... Je vous conseille de découvrir cet étonnant moment de lecture ! très belle histoire est renforcée par les très belles illustrations de Joëlle Jolivet.





L'incroyable vie des paysages - Texte de Claire Lecoeuvre, illustrations de Vincent Mahé – Actes Sud junior – 2016

Partout sur Terre, la nature offre le visage magnifique de paysages spectaculaires. Les paysages connaissent un autre élément qui les modifie sans cesse : le climat. De continent en continent partons à la découverte d'une vingtaine de paysages époustoufflants : On apprendra que Le Sahara, Afrique du Nord, n'a pas toujours été un désert, que les chutes du Niagara, Canada et États-Unis, sont nées d'un glacier, que les îles bretonnes, France, sont des excroissances du continent...



Belles poésies pour grands tableaux – Virginie Aladjidi et Caroline Pellissier-Palette 2016

Découvrir parallèlement des poésies et des peintures Le bonheur de Paul Fort illustré par le ballon de Félix Vallaton, Tu es plus belle que le ciel et la mer de Blaise Cendrars illustré par Bateaux de Nicolas de Staël. Chaque double-page propose une mise en page originale avec des jeux de typo, des couleurs vives. Un autre album d'art à destination des enfants que vous aurez probablement plaisir à partager avec eux.



La nuit tous les chats sont verts de Vincent Péghaire – Palette 2011 / Jeunesse

L'album fait défiler tous les jours de la semaine, chacun avec sa couleur, le rouge pour le lundi, le bleu marine pour le mardi, le jaune pour le mercredi ...Le pages se déplient vous laissant ainsi découvrir une deuxième œuvre d'art. Lundi dans le salon de Madame Rubi, j'ai vu un gros rhinocéros rouge. Mais ça n'existe pas les rhinocéros rouges ! C'est le tableau Lampes rouges de Roy Lichtenstein (1991) qui illustre le texte, ouvrant la page vous pourrez lire « si ça existe, d'ailleurs il attendait qu'on lui lise une histoire ! Une photo pleine page de l'œuvre Rhinocéros de Xavier Veihlan (1999).

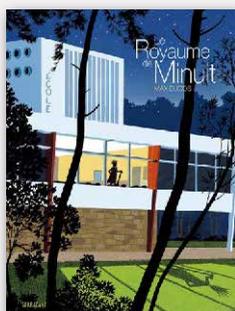
Ce très bel album peut être lu aux plus petits, qui apprécieront particulièrement, la répétition de la phrase «Mais ça n'existe pas» et la découverte de l'animal caché sous le rabat de chaque page : Un loup bleu, un ours jaune, un chat vert, un chien rose, une pieuvre orange...



Fables – Quand la sagesse vint aux ânes – Pierre Ruaud et Julia Wauters Amaterre – 2015 / Jeunesse

Dix-huit fables, inédites mettent en scène animaux et humains de façon particulièrement savoureuse. Intemporelles, elles donnent aux jeunes et aux moins jeunes lecteurs des clés pour mieux vivre ensemble. Des ânes découvrent que le partage peut simplifier la vie. Deux coqs rivaux et prétentieux finissent dans un litre de vin de Cahors. Un dindon trop bavard apprend que bien parler ne vaut rien si l'on ne sait écouter. Un corbeau qui connaît la fable est plus malin que le renard.

Extrait : *«Les deux fils de familles voisines allaient au marché de Gardanne pour vendre leur farine portée par leurs deux ânes. Le chemin était fort long, le soleil cognait sur les têtes. Ils firent une pause à l'ombre d'un vallon mais point d'arbre ici pour entraver les bêtes. Les lier l'un à l'autre fut l'idée d'un garçon. Ils sortirent des sacs quelques pommes et du pain et pour les ânes deux paniers de son à droite, à gauche, chacun le sien...»*



Le royaume de minuit – Max Ducos – Sarbacane 2016 / Jeunesse

Présentation de l'éditeur : Achille est élève à l'école des bois profonds. Une école extraordinaire à plus d'un titre : elle a été conçue par le grand architecte Jean Prouvé, et elle accueille des enfants pas comme les autres... Achille, lui, se distingue par son goût prononcé pour les bêtises. Et ce soir-là, après une énième punition, il décide de se laisser enfermer pour la nuit... Cette fois, enfin, l'école est à lui ! Nul ne pourra l'empêcher de donner libre cours à son imagination échelvelée ! Achille 1er, monarque sans sujets, entreprend d'explorer son Royaume de Minuit... Enfant rêveur et rebelle aux ambitions donquichottesques, il va pourtant se faire un ami du fils du directeur, garçon replet et timide lui aussi en vadrouille secrète dans le Royaume. Massimo deviendra ainsi son « Sancho Pansa » dans l'aventure, suivi de son chat, baptisé Rossinante, évidemment !

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE D'ASSERAC

APPEL

Nous souhaitons faire appel à toutes ceux et toutes celles qui dessinent et qui peignent, aux archives (photos ou autre documents) des habitants de la commune pour proposer des expositions toute l'année.

Pour ce faire nous mettons à votre disposition 20 cadres pour protéger les documents que vous pourriez nous prêter.

Portage à domicile :

Suite à une maladie ou un accident, il est possible de demander à se faire porter des livres à domicile. Pour cela, il suffit de téléphoner à la bibliothèque durant les heures d'ouverture. Un choix de 4 ou 5 titres vous sera apporté directement à la maison soit le mercredi après 18h30, soit le samedi après 18h00.

Création d'un rayon pour la littérature de l'imaginaire :

Science-fiction (SF), anticipation, fantasy... une trentaine de romans vous attendent : Si vous avez aimé la série, vous pouvez vous lancer dans la lecture des 8 tomes de Outlander.

Projet : Programmation régulière d'expositions tout au long de l'année

En mai dernier la bibliothèque vous a proposé une exposition des illustrations du livre « La vie nocturne des arbres ».

En juin les illustrations au traits du roman « Les Zarnaks » édité par ABC Melody.

UN GOÛT DE PRINTEMPS, 3ème EDITION

L'animation « Un goût de printemps » est issue d'un partenariat entre CAP ATLANTIQUE et SRG (Association Site Remarquable du Goût des Marais Salants de Guérande). Partenariat signé en 2007 pour l'organisation de la Semaine du goût en presqu'île de Guérande, devenue l'année suivante, Les Saveurs d'octobre.

Le succès aidant, la satisfaction du public et l'engouement des différents acteurs à travailler ensemble sur le thème de la gastronomie a fait que, depuis 2015, notre partenariat s'est étoffé avec le lancement d'une nouvelle animation : Un Goût de printemps. Pour rappel en Janvier 2017 la compétence Tourisme a été transférée à la SPL DESTINATION BRETAGNE PLEIN SUD (Loi Nôtre), chargée plus principalement de la programmation, la communication, la promotion et une partie logistique, le tout en partenariat avec l'Association Site Remarquable du Goût des Marais Salants de Guérande.

L'édition 2017

Difficile cette année de coler un créneau entre les ponts et les élections. Nous avons pris le parti de regrouper l'animation sur 6 jours, du 15 au 20 mai. Les animations ont eu lieu dans une commune du territoire de Cap Atlantique, différente chaque jour. C'était donc avant tout, une découverte gourmande du territoire.

Nous sommes donc partis à la découverte de 6 communes : Assérac, Mesquer, Saint-Lyphard, Guérande, La Turballe et Batz-Sur-Mer.

En proposant un programme riche et varié : 12 démonstrations culinaires, des stands, les coins gourmands, lieux de rencontre avec les adhérents SRG, des sorties sur les marais salants,

des ateliers, des visites nature et patrimoine, des conférences, des dîners échanges en table d'hôtes.

Ce fut une véritable synergie au service d'un territoire. Entre les chefs restaurateurs bien sûr (pas moins de 12 restaurateurs) fervents défenseurs de la cuisine traditionnelle, mais aussi les producteurs locaux, les artisans attachés à la valorisation de leur terroir, les acteurs du tourisme fiers d'accueillir et de partager les spécificités de leur territoire avec le public, les communes...

Ce fut aussi un moment convivial d'échanges et de partage, avec un public averti, amateur de bonne cuisine, une rencontre de passionnés et d'habités. Les habitants comme les touristes sont friands de ce genre d'animation : pour les uns, c'est une fierté d'appartenir à ce territoire d'exception, pour les autres c'est une manière savoureuse de découvrir notre territoire.

L'association Site remarquable du goût des marais salants de Guérande

Un Site Remarquable du Goût, est un lieu au paysage unique d'où est issu un des fleurons de notre patrimoine gastronomique français. Chez nous, le produit dont la renommée de dépasse très largement nos frontières, c'est le sel de Guérande. Exporté dans le monde entier, il se retrouve à la table des plus grands chefs. Il a indéniablement façonné la géographie de notre territoire, nos paysages et a induit notre culture.

L'association Site Remarquable du Goût des marais salants de Guérande contribue à véhiculer les valeurs du sel de Guérande à faire connaître ce superbe territoire en œuvrant à l'animation locale et à l'accueil des visiteurs.

Notre association Site Remarquable du Goût des Marais Salants de Guérande, ne cesse de s'étoffer. Elle regroupe aujourd'hui, 27 adhérents, tous engagés dans une démarche de qualité, pour une valorisation de la production locale.

On y trouve des paludiers, des restaurateurs, des producteurs et artisans, des structures d'accueil du public comme Terre de Sel à Guérande, le musée la maison de la pêche à la Turballe, des offices de tourisme...

Où trouver l'info ?

Dépliants à disposition dans les Offices de tourisme et chez les adhérents de l'association
www.labaule-guerande.com
Page Facebook de l'Association Site Remarquable du Goût des Marais Salants de Guérande

Rendez-vous l'automne prochain pour les Saveurs d'Octobre 2017.



LA SPL ET LE POINT D'INFORMATION MOBILE

Destination Bretagne Plein Sud

Depuis le 1er janvier 2017, Assérac fait partie de l'office de tourisme Intercommunal Destination Bretagne Plein Sud

Ce nouvel office de tourisme regroupe les 11 anciens offices de tourisme et point information de Guérande, La Baule, Le Pouliguen, La Turballe, Piriac sur mer, Mesquer, Saint Molf, Pénestin, Saint Lysphard, Kerhinet et donc Assérac.

L'équipe permanente se compose de 45 salariés répartis sur les 11 bureaux d'information touristique de Bretagne Plein Sud.



Les missions de Destination Bretagne Plein Sud

Accueil et information des visiteurs français et étrangers.
Promotion du territoire
(Edition des brochures touristiques Bretagne Plein Sud, site web www.labaule-guerande.com, participation à des salons ou workshop, accueils de presse).
Commercialisation de produits (boutique, billetterie, séjour, visite guidée)



Dans le cadre de ce regroupement des Offices de Tourisme de la Destination Bretagne Plein Sud, les élus d'Assérac et les salariés de la nouvelle SPL ont repensé leur manière d'aller renseigner et vendre le territoire aux clients.

Désormais nos vacanciers trouveront l'information touristique là où ils sont, c'est-à-dire :

- Aux abords des plages de Pont Mahé et de Pen Bé (en alternance), le lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 14h à 18h
- Sur le marché du centre bourg le mardi matin de 9h à 13h
- Et dans les campings les jours de pluie

Cet accueil « hors les murs » se fait via un véhicule mobile entièrement relooké pour l'occasion et piloté par Maxime Baudeloché, l'expert du territoire.

L'Office de tourisme intercommunal est la vitrine touristique de notre territoire.

A ce titre, il participe par ses missions au développement du territoire de Cap Atlantique et plus largement de la Destination Touristique Bretagne Plein Sud.



L'AOPA · OPÉRATION TOUTES POMPES DEHORS



L'Association Onco Plein Air (AOPA), créée en 1997, a pour objectif, par des projets extra-hospitaliers, d'améliorer la qualité de vie des enfants et adolescents atteints de cancers et de leucémies et soignés dans le service d'Oncologie Pédiatrique des CHU de Nantes et d'Angers.

L'AOPA s'adresse aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes âgés de 4 à 30 ans à qui elle propose des sorties de courte, moyenne ou longue durée, essentiellement de plein air, qui se révèlent être très positives à tous les niveaux.

Association reconnue d'utilité publique, elle est indépendante de l'hôpital mais s'inscrit cependant dans le projet global du service d'Oncologie Pédiatrique, au même titre que les autres intervenants. Elle travaille en étroite collaboration avec le personnel médical et hospitalier qui accompagne les différentes activités.

L'AOPA organise chaque année une collecte de chaussures usagées (appelée « Opération Toutes Pompes Dehors ») afin de financer un voyage pour les enfants soignés en oncologie.

La collecte de chaussures pour l'Opération Toutes Pompes Dehors 2017 est de 20% supérieure à celle de l'an dernier qui était déjà importante puisqu'elle représentait 65 tonnes !

235 800 paires de chaussures usagées collectées en 2017 !

20% de plus cette année pour célébrer les 20 ans de l'AOPA : Voilà une belle performance extraordinaire !

Votre soutien et votre enthousiasme auront permis un succès formidable et inoubliable ! Formidable récompense de tous les efforts de la part de tous les bénévoles et généreux donateurs qui ont participé, de quelque façon que ce soit !

Pour être précis, ce sont 78,600 tonnes de chaussures qui ont été collectées dans les 1000 points de collecte animés par des milliers de bénévoles en Région Pays de la Loire et les départements voisins.

Grâce à vous les enfants de l'association vont pouvoir s'évader de l'hôpital et passer une semaine magique cet été. Cette fois ils découvriront la région du Vercors. Souhaitons-leur de très bonnes vacances...

LA PETITE GALERIE

La Petite Galerie (ancien Salon de coiffure Styval) accueille jusqu'au 15 Septembre des expositions artistiques et propose toute l'année des cours de dessin, de peinture, de couture et des soirées méditations. Né sous l'impulsion de l'association RA DA DA (Rassemblement D'Ateliers D'Artistes), ce lieu est devenu un vivier créatif.

Des artistes de différentes cultures et différents horizons exposent en général par deux pendant 15 jours.

- Expo de Frédéric Magnin Peintre et Sculpteur du 24 Juin au 08 Juillet
- Quinzaine de l'artisanat d'Art du 08 au 22 juillet
- Expo de peinture et sculpture de l'artiste Yves GAUTIER du 22 Juillet au 05 Août
- Expo de Michel Iordanov Photographe et Christian Dazelle Peintre du 05 au 19 Août
- Tous les artistes réunis du 19 Août au 02 Septembre



Bernard Cousin, sculpteur

LE FAUCHAGE RAISONNE

Fauchage raisonné, Préserver l'environnement et la sécurité

Afin de protéger la biodiversité, le Département de Loire-Atlantique a recours au fauchage raisonné le long des routes, pratique consistant à respecter le rythme naturel de la végétation tout en veillant à la sécurité des usagers.

Le Département assure la modernisation, l'aménagement et l'entretien des 4 300 km de routes départementales de Loire-Atlantique. Pour préserver l'environnement, une démarche de fauchage raisonné des accotements est mise en place chaque année au printemps.



Qu'est-ce que le fauchage raisonné ?

Cette pratique consiste à adapter les périodes et la fréquence de fauchage au rythme naturel de la végétation afin de préserver l'habitat de la petite faune et éviter la repousse trop rapide de l'herbe et des plantes envahissantes.

Les sections pouvant présenter un risque pour la sécurité des usagers (intersections, virages serrés...) sont surveillées et traitées en priorité afin de maintenir une bonne visibilité de la route. Grâce à une organisation adaptée, la pratique du fauchage raisonné permet également de limiter les interventions et donc le coût pour la collectivité.

Quelles sont les périodes de fauchage ?

Les agents du Département interviennent à trois périodes :

- début mai, lorsque la végétation atteint une hauteur supérieure à 40 cm. Seules les zones présentant un risque pour la visibilité sont alors traitées,
- début juin, sur l'ensemble du réseau routier, lorsque la flore arrive à maturité,
- à partir du 15 septembre, pour des actions correctrices ponctuelles sur le réseau.

Informations sur les conditions de circulation sur les routes départementales, le pont de Saint-Nazaire, les bacs de Loire et les ponts de Mauves-sur-Loire : inforoutes.loire-atlantique.fr

Les agents du Département entretiennent le réseau routier pour garantir votre sûreté. Merci de veiller à la sécurité de chacun en baissant significativement votre vitesse à l'approche de la zone de fauchage et en doublant uniquement lorsque la route est dégagée.

LE PLAN DE GESTION BAIE DE PONT-MAHE

L'ouverture au public s'accompagne de premiers résultats probants.

Les travaux de pose de clôture et d'ouverture des sentiers au public sont terminés depuis la dernière semaine de mars 2017. Le site est donc ouvert au public depuis le 8 avril, et muni d'une réglementation type des terrains du Conservatoire du Littoral grâce à un arrêté du Maire.

Un garde du littoral de Cap Atlantique veillera au respect de cette réglementation. Alors que les premiers visiteurs découvrent le site, les travaux de restauration menés par Cap Atlantique à l'automne 2016 pour le compte du Conservatoire portent déjà leurs fruits : la Romulée à petites fleurs (*Romulea columnae*), espèce protégée en Pays-de-la-Loire, est apparue sur un secteur bûcheronné alors qu'elle était inconnue des spécialistes sur le site.



Romulée à petites fleurs



LE NETTOYAGE A ASSERAC, EXCLUSIVEMENT MANUEL ET TRES SELECTIF !

Au nord de la presqu'île de Guérande, la Baie de Pont-Mahé, bordée par un cordon dunaire protégé, abrite « la Méditerranée de l'Ouest » : une plage de 1,7 km idéale pour les plaisirs balnéaires en famille et un spot incontournable pour planchistes et autres kite surfeurs. Mais aussi un site qui, avec le concours de la Communauté d'agglomération Cap Atlantique, fait l'objet d'une gestion durable par la commune, intégrant un nettoyage exclusivement manuel et sélectif...



Aujourd'hui

Le nettoyage de la plage est exclusivement manuel et sélectif, sauf ramassage mécanique ponctuel suite aux gros échouages d'algues vertes.

Le site pilote a pris le bon cap

Concilier fréquentation touristique et sportive de la plage, accrétion dunaire et préservation des habitats (faune et flore) d'espèces protégées ou en voie de disparition sur le site... Autant de raisons qui ont plaidé dès 2008 pour l'expérimentation de nettoyage raisonné des plages d'Assérac. Un défi pas forcément simple à relever sur le site, au regard de ses spécificités - un secteur touché par la courantologie, une plage très plate, des vents dominants du sud-ouest... - et ses problématiques : une érosion marine importante faute de banquettes de dune embryonnaire, et la dégradation des milieux dunaires par piétinement...

« En 2009, la possibilité d'être retenu comme site pilote de l'étude conduite par Rivages de France et le Conservatoire du littoral, et le financement à 100 % du nettoyage manuel au titre de Natura 2000 ont évidemment été moteurs », rappellent le maire Guy LE GAL et Philippe DELLA VALLE, chargé de mission Natura 2000 à Cap Atlantique.

Pour autant, passé le stade expérimental, le nettoyage raisonné a perduré. Mieux : sans reconduction d'aides Natura 2000, mais conviction faite et volonté politique affirmée, il est devenu aujourd'hui exclusivement manuel et sélectif ! Hormis en cas de « marée verte »...

En effet, située en fond de baie, la plage offre - hélas - des conditions optimales pour les arrivages parfois massifs d'algues vertes. « On nettoie en régie avec une technique désormais éprouvée : le passage d'une lame déneigeuse ! Le sol étant dur, on ne labeure pas et on prélève un minimum de sable. Les algues ramassées sont ensuite évacuées vers une plateforme d'épouillage avant compostage. »

Le nettoyage manuel, tout bon face à l'érosion !

Hors ces épisodes mécaniques ponctuels, le nettoyage manuel et sélectif est l'affaire de l'ESAT de SAILLÉ (Établissement et service d'aide par le travail), permettant à la commune de concilier mission environnementale et coup de pouce à l'insertion sociale, pour un coût maîtrisé (2 500 €/an). L'ESAT diligente 8 à 10 agents placés sous la responsabilité d'un encadrant. Armée de pinces, sacs poubelles et brouettes de plage, l'équipe opère ainsi :

- 8 passages/an sur environ 600 m linéaires
- 2 passages/an sur 800 m linéaires.

Plastiques et autres mégots dominent le palmarès des macro-déchets récoltés, mais en moindre volume. « Il y a incontestablement du mieux dans les comportements. La sensibilisation, l'implantation de panneaux et de containers poubelles en hauts de plage, le nettoyage collectif annuel avec les scolaires et les associations... y contribuent. D'autant que les usagers, qui ont bien compris l'intérêt du nettoyage manuel et de la laisse de mer, apprécient de voir la plage prendre un aspect plus naturel... Du mieux également avec les déchets issus de l'ostréiculture et de la pêche (cordes, sacs, filets...) grâce à une sensibilisation des professionnels locaux via leurs syndicats. Le bois flotté, les vieux à moules cassés sont pour leur part ramassés par des amateurs. »

Les bienfaits collatéraux de la gestion durable et du nettoyage manuel ? *« C'est d'abord l'accrétion dunaire, boostée par la pose de ganivelles de 30 à 50 cm de haut et par la fréquentation prohibée des dunes. On constate une évidente reprise végétale, notamment de chiendent des sables et de soude brûlée, alors que l'euphorbe n'est pas encore revenue... Bien sûr, tout cela reste fragile, soumis aux coups de vent et aux tempêtes. Mais dans une perspective d'élévation du niveau de la mer, ce système de protection naturelle contre l'érosion remplit son rôle. C'est le meilleur argument en faveur du nettoyage manuel. Nos voisins et collègues de La Turballe sont d'ailleurs en passe de l'adopter ! »*

Le site : La Baie de Pont Mahé et ses dunes sont classées Natura 2000, afin de préserver les herbiers de zostère et un exceptionnel patrimoine :

- Espèces végétales remarquables sur les hauts de plage (renouée maritime, soude brûlée), sur la dune (crépide de Suffren, silène de Porto, scolyme d'Espagne, ophrys araignée), du potentiel pour le retour de l'Euphorbe péplis

- Milieux d'intérêt européen sur la plage (végétation annuelle des laisses de mer, dune embryonnaire), sur la dune (dune grise, dune décalcifée)

- Espèces animales comme le lapin de garenne, le chevreuil, la bécasse des bois...

2008/2009

Le Conseil Municipal signe un Contrat Natura 2000 avec l'État pour protéger la dune du piétinement et permettre son rechargement en sable : pose de 1300 m de ganivelles, maintien de 7 accès à la plage, suppression de la fréquentation sur la dune... Et avec le concours de Cap Atlantique, Rivages de France, de la DIREN et du Département, la commune instaure un programme de nettoyage raisonné, mettant en œuvre 3 techniques différentes sur des secteurs précis :

- Nettoyage mécanique sur 450 m linéaires (plage « urbaine », la plus fréquentée)

- Nettoyage manuel et sélectif 8 fois/an sur 590 m linéaires, entre avril et août par les employés du CAT de Saillé).

- Zone exempte d'avril à fin juillet (sauf déchets dangereux ou suspects) sur 320 m linéaires, 2 nettoyages/an en automne et à la fin de l'hiver.

2012

Une convention de gestion (renouvelée pour 4 ans en 2016) lie le Conservatoire du littoral, Cap Atlantique et la commune d'Assérac pour l'aménagement de 24 ha de dunes à Pont-Mahé.



**Conservatoire
du littoral**

ASSERAC



NETTOYAGE DES PLAGES PAR LE LYCEE LA MENNAIS

Plus d'une trentaine de personnes a oeuvré pour le nettoyage de la dune grise et de la plage de Pont-Mahé qui s'est déroulé le Samedi 25 Mars 2017.

A l'initiative du lycée La Mennais de Guérande dans le cadre de la démarche Eco-lycées en partenariat avec la commune d'Assérac, Cap Atlantique, le centre du Palandrin, le camping du Moulin de l'Eclis et l'association New kite.

Pas moins de **200 kg de déchets** ont été récoltés parmi eux beaucoup de plastique alimentaire (bouteilles, emballages..) mais aussi beaucoup de matériel de pêche, notamment fils et filets en plastique très résistant.



NETTOYAGE CITOYEN DES PLAGES

750 kg de déchets récoltés

C'est le samedi 27 Mai qu'a eu lieu le nettoyage citoyen de la plage de Pont-Mahé organisé par la mairie. Une soixantaine de personnes (habitants, touristes, pompiers..) se sont remontées les manches et ont nettoyé la plage dans la bonne humeur et sous des températures plus qu'agréables.

L'essentiel des déchets récoltés était composé de plastiques divers et de cordages.

La municipalité tient à remercier Mr BLANCHARD (Camping le Moulin de l'Eclis) pour la collecte des sacs de déchets dont le poids total a atteint 750 kg.

Un grand merci à toutes les personnes présentes qui ont contribué à garder notre littoral propre.



REGLEMENTATION DE LA PLAGE DE PONT-MAHE

Extrait de l'arrêté 58/2016 en date du 2 juin 2016



ZONE DE BAINNADE

La baignade, ainsi que l'usage d'accessoires de baignade et d'engins de plage tels que matelas pneumatiques, embarcations gonflables, sont autorisés toute l'année aux risques et périls des usagers, sur les secteurs suivants :

Dans la bande littorale de 300 mètres, il est créé une zone réservée à la baignade de forme trapézoïdale rectangle dont la limite perpendiculaire se situe à 50 mètres à gauche en descendant la cale au droit de la route de la plage jusqu'après la sortie de la colonie CRUSSON. La grande base, coté plage, est d'environ 430 mètres tandis que la petite base, coté large, est d'environ 310 mètres sur une profondeur d'environ 250 mètres à compter du pied d'estran.

Pendant la saison estivale, du 1er juillet au 30 août inclus, la surveillance de la plage de Pont Mahé est assurée le mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche par des Nageurs Sauveteurs (N.S). Les horaires de surveillance seront indiqués à l'entrée principale de la plage de Pont Mahé et au poste de secours. Les limites de baignade sont implantées pour la saison estivale par les services municipaux. Les limites de surveillance de la baignade sont déterminées chaque jour par le chef de poste N.S en fonction des conditions de marée et des courants, ces limites peuvent être plus restreintes que les limites des zones de baignade définies en annexes et seront délimitées par des fanions bleus à chaque extrémité de la zone de baignade surveillée. Par ailleurs si les conditions l'exigent la baignade peut être interdite ; dans ce cas, un fanion triangulaire de couleur rouge est hissé sur le mat du poste de secours concerné pendant les heures normales de surveillance de la plage. En dehors de la période et de la zone de surveillance la baignade se fait aux risques et péril des usagers.



VEHICULES ET CYCLES TERRESTRES MOTORISES

L'accès à la plage est rigoureusement interdit à tous véhicules (automobiles, motocyclettes, scooters, motos, quads ...) sauf pour les véhicules de sécurité de secours, d'entretien, de nettoyage et véhicules autorisés par la Mairie.



CYCLES NON MOTORISES

La circulation des cycles non motorisés (bicyclettes, V.T.T) est autorisée du 1er octobre au 30 avril uniquement à marée basse dans la zone de balancement des marées sur la partie de la plage battue par les flots de marée montante sans contrainte d'horaire. Ils sont strictement interdits sur les autres parties de plages et les dunes.

Elle est autorisée du 1 mai au 30 septembre uniquement de 19h00 à 10h00.



ANIMAUX

L'accès est formellement interdit aux chiens et autres animaux, tenus en laisse ou non, du 1 mai au 30 septembre, à l'exception des chiens destinés à l'aide des personnes en situation d'handicap.

Les chiens, tenus en laisse, sont autorisés du 1 octobre au 30 avril.

Ils doivent circuler à proximité du flot, entre celui-ci et la dernière laisse de haute mer. Par mesure d'hygiène, en aucun cas, et quelque soit le coefficient de marée, ils ne doivent évoluer dans l'eau. Ils sont strictement interdits sur les autres parties de plages et de dunes. Les propriétaires des animaux seront tenus de ramasser les déjections.



NATURISME

La pratique du naturisme est interdite sur toute la plage de Pont Mahé.



CAVALIERS

L'accès à la plage est toléré aux cavaliers sous réserve du strict respect des dispositions de sécurité des usagers et de la salubrité du milieu naturel : Il est interdit de stationner les vans à l'accès principal de la plage de Pont Mahé ainsi que dans le lotissement de Treiz Gwen

L'accès aux cavaliers à la plage de Pont Mahé est fixé comme suit :

- . du 1^{er} juin au 15 septembre : jusqu' à 10 h 00 et à partir de 20h30
- . du 16 septembre au 30 avril accès libre à la plage sous réserve du respect des autres usagers
- . mois de mai : week-ends et jours fériés jusqu'à 10h00 et à partir de 20h30 / semaine jusqu'à 11h00 et à partir de 16 h.

Cependant, en cas de canicule, des dispositions adaptées peuvent être substituées aux précédentes.

Les cavaliers ne devront gêner en rien la circulation des piétons et des baigneurs dont la sécurité sera, en tout état de cause préservée. En toute circonstance les chevaux devront s'écarter et céder le pas aux piétons qui seront prioritaires.

Tous les cavaliers :

- a) Doivent circuler à proximité du flot. La circulation dans le haut de plage dans une zone de 30 mètres à partir des ganivelles est interdite.
- b) S'ils sont en groupe, ils ne peuvent marcher à plus de trois de front
- c) Ils doivent en toutes circonstances, prendre pour eux-mêmes et leur monture, toutes dispositions utiles à leur propre sécurité et à celle des tiers, l'allure des chevaux doit être adaptée au contexte créé par les autres usagers.
- d) Procéder au ramassage du crottin.



ENGINS ROULANTS A PROPULSION PAR L'ENERGIE ÉOLIENNE (char à voile, speed-sail, char à cerf-volant...)

La circulation de tout engin roulant à propulsion par l'énergie éolienne est autorisée du 1^{er} octobre au 30 avril sur toute la plage, aux conditions suivantes :

- Ne gêner en rien la circulation des piétons dont la sécurité sera en tout état de cause préservée,
- En toutes circonstances, les engins roulants à propulsion par l'énergie éolienne devront s'écarter et céder le pas aux piétons qui sont prioritaires.

La circulation de tout engin roulant à propulsion par l'énergie éolienne est interdite, pour les particuliers, tous les jours, du 1^{er} mai au 30 septembre.



GLISSE AÉRONAUTIQUE TRACTÉE (kitesurf, kite-board, planche à voile, surf...)

La pratique de la glisse aéronautique tractée est autorisée du 1^{er} octobre au 30 avril sur toute la plage de Pont Mahé.

Elle est autorisée, du 1^{er} mai au 30 septembre, dans la bande littorale des 300 mètres.

La zone de sports de glisse d'environ 670 mètres de longueur sur une profondeur d'environ 250 mètres à compter du pied d'estran, est ouverte vers le large. Une aire terrestre de décollage et d'atterrissage des ailes de kitesurfs dite zone technique longe la rangée de ganivelles sur 80 mètres et la limite perpendiculaire de la zone des sports de glisse sur 70 mètres tandis que les piétons, empruntant le haut de plage, sont déviés par le chemin matérialisé à l'intérieur de la dune.

Les clubs et écoles de la glisse aéronautique tractée devront se faire connaître avant le 1^{er} mai de chaque année en mairie et se conformeront strictement aux modalités de l'arrêté municipal.

Le nombre maximum d'ailes de kitesurf autorisé à évoluer en même temps, est fixé à quinze avec un maximum de 5 voiles par moniteur.

La pratique de la glisse aéronautique tractée est autorisée aux conditions suivantes :

- Ne gêner en rien la circulation des piétons dont la sécurité sera en tout état de cause préservée
- En toutes circonstances, les engins roulants à propulsion par l'énergie éolienne devront s'écarter et céder le pas aux piétons qui seront prioritaires
- La glisse aéronautique tractée se pratique au-delà de la bande des 300 mètres
- La glisse aéronautique tractée doit être pratiquée à l'intérieur de la zone des 300 mètres avec précaution dans les secteurs autorisés et en tout cas à une vitesse inférieure à 5 nœuds
- Les pratiquants seront tenus de se conformer sur le champ aux injonctions que leur adresseraient les agents de la force publique dans l'intérêt de la sécurité publique
- Le nombre maximum d'ailes de kitesurf autorisées à évoluer en même temps, est fixé à quinze pour trois écoles de voile au maximum.



VÉHICULES NAUTIQUES A MOTEUR (jets-skis, scooter des mers, engins de vitesse...)

Cette pratique est interdite sur la plage de Pont Mahé toute l'année;



EMBARCATIONS LEGERES DE PLAISANCE ET ENGINS DE PLAGES NON MOTORISES (canoë, kayaks...)

La navigation respectera les conditions définies dans l'arrêté du Préfet Maritime réglementant l'usage des chenaux et des activités nautiques dans les eaux maritimes de la commune d'ASSERAC.



PÊCHE A LA LIGNE ET PÊCHE A PIED

La pratique de la pêche à la ligne est autorisée toute l'année aux conditions suivantes :

- Ne gêner en rien la pratique des activités nautiques et la circulation des piétons, dont la sécurité sera, en tout état de cause, préservée
- En toutes circonstances, les pêcheurs devront s'écarter et céder la plage aux baigneurs qui seront prioritaires
- Les pratiquants seront tenus de se conformer sur le champ, aux injonctions que leur adresseraient les agents de la force publique, dans l'intérêt de la sécurité publique.

Il est strictement interdit de poser des hameçons (lignes de fond, ...) à la marée basse dans la zone de balancement des marées sur l'ensemble des plages.

Par dérogation au présent arrêté, des manifestations, des compétitions sportives, des concours de pêche, des animations,... pourront être autorisés par la Municipalité. Les organisateurs se conformeront à l'arrêté municipal qui leur sera délivré.

Pêche à pied

Les pêcheurs à pied doivent respecter l'arrêté préfectoral, notamment concernant les tailles ainsi que le poids maximum autorisé par pêcheur, sous peine d'amende. Ils doivent aussi veiller aux interdictions temporaires qui peuvent être édictées par la Préfecture et la commune et notamment les services de l'ARS.



SALUBRITÉ DES PLAGES

Le jet et le dépôt de débris de toute sorte sont interdits sur les plages ou la mer. Ces débris devront être déposés dans les corbeilles ou réceptacles prévus et installés à cet effet.

Le dépôt ou l'abandon de tout produit, quel qu'il soit, susceptible de nuire à la qualité de l'eau, de l'air, du sol, est interdit.

Il est interdit d'apporter et/ou d'utiliser des récipients en verre, ou en matériau susceptible de se casser en morceaux, à arêtes tranchantes.



FEUX DE CAMP ET FEUX D'ARTIFICE

Les feux de camp et les feux d'artifice sont interdits sur la plage de Pont Mahé, à l'exception de ceux organisés par la Municipalité ou tout autre organisme autorisé par la commune.

NOUVELLE DIRECTRICE DES SERVICES TECHNIQUES

C'est le 09 Mai dernier que Mme Virginie GIRAULT a pris ses fonctions au sein de la mairie en tant que directrice des Services Techniques.

Elle fait suite au départ par mutation de Monsieur BONIZEC.

Après un début de carrière dans le privé en fleuristerie, Virginie GIRAULT s'est tournée vers la fonction publique où elle officie depuis plus de 13 ans au service des administrés.

«Toute mon énergie et ma volonté en tant que Directrice des Services Techniques de la commune d'Assérac seront consacrées à satisfaire au mieux les demandes des usagers tout en respectant les objectifs du Conseil Municipal.»
Virginie GIRAULT.



BORNE DE RECHARGE ELECTRIQUE AU PARKIN DE L'ÉTANG



Le Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique (Sydela) en accord avec la municipalité a procédé à l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

Celle-ci est placée à l'entrée du parking de l'étang. L'objectif d'une telle installation est de favoriser l'émergence des véhicules électriques tout en contribuant à la réduction des gaz à effet de serre.

La recharge se fait par le biais d'un système de carte d'abonné à recharger via smartphone ou téléphone puis à badger directement sur la borne. Il suffira alors de raccorder un câble au véhicule électrique (voiture ou vélo) pour effectuer la charge. Une heure d'utilisation coûtera 3 €.



AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ AUX ENTRÉES DE BOURG

Des aménagements de sécurité vont être réalisés en septembre 2017.

Trois ralentisseurs seront installés :

- au niveau des terrains de tennis (RD 33),
- près du camping Les Prairies de l'étang (RD 82)
- à la sortie d'Assérac, au niveau de la salle de la Fontaine (RD 83).

FLEURISSEMENT DES ABORDS DE LA MAISON MÉDICALE ET DE LA MAIRIE



LE DOSSIER D'INSCRIPTION SERVICE ENFANCE

Un dossier d'inscription aux services **Enfance** vous a été remis avant les vacances. Ce dossier englobe les inscriptions à la cantine, au périscolaire, aux TPE et à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Ce dossier contient :

- Fiche de renseignements à compléter
- Fiche d'inscription à compléter
- Fiche sanitaire de liaison à compléter

Pièces à Fournir

- Attestation CAF ou MSA pour le quotient familial
- Attestation assurance
- Planning restaurant scolaire
- Planning accueil périscolaire
- Planning TPE
- Planning ALSH Mercredis

Les inscriptions et ou annulation aux différents services (cantine, périscolaire, TPE, et ALSH) pourront se faire à l'accueil de la mairie, par téléphone ou directement sur le portail **Enfance** (voir ci-dessous).

Si besoin, vous pouvez télécharger le dossier d'inscription Service Enfance sur www.asserac.fr



LE PORTAIL ENFANCE, PLUS DE SERVICES AUX FAMILLES



La mairie a investi dans un logiciel de gestion, moderne et fiable pour la cantine, le périscolaire, les TPE et l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Il s'agit d'un portail famille où toutes les données liées aux enfants seront intégrées pour en faire un véritable guichet de services accessibles 24h/24 et 7 j/7 avec des informations accessibles en temps réel. Grâce à ce portail, les familles, à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe personnels, pourront directement consulter ou effectuer des modifications pour inscrire leur enfant à la cantine, au périscolaire, aux TPE et à l'ALSH.

Ce service sera disponible courant **Septembre 2017** sur le site internet de la mairie : www.asserac.fr.

Une note explicative vous sera transmise en septembre et Mme Marjolaine DEBARD, Coordinatrice Enfance Jeunesse assurera des présentations de ce nouveau service lors des réunions de rentrée scolaire.

En ce qui concerne le paiement, le logiciel ne permet pas le paiement en ligne, vous pourrez choisir entre le paiement par chèque ou le prélèvement automatique (conseillé).



L'ACCUEIL DE LOISIRS EN IMAGES





ECOLE JACQUES RAUX

L'année s'est achevée sur un mois de juin riche d'événements pour les élèves de l'école Jacques Raux.

Les travaux des classes autour du projet Arts plastiques « Tous au bord de la mer » étaient exposés à la chapelle Saint-Anne à la Baule du 7 au 13 juin. Les élèves l'ont visitée le 12 juin. Ce fut l'occasion pour tous de pique-niquer et également pour les CE et CM de visiter les arrières de La Baule et d'observer les différents styles architecturaux des villas balnéaires.

Durant la semaine du 12 au 16 juin, l'école proposait aux parents et élèves une exposition-vente de livres en partenariat avec la librairie Voyelles d'Herbignac.

Cette semaine se concluait par les premières « Portes Ouvertes » qui ont accueilli parents et visiteurs afin de présenter les différents travaux et projets de l'année. L'occasion de découvrir et partager dans un climat convivial.

Le 24 juin s'est déroulée la traditionnelle fête des écoles. Les élèves ont dansé sur le thème de la mer qui a servi de fil conducteur tout au long de cette année.

Pour clôturer l'année, le service jeunesse organisait le dernier jour de classe un pique-nique commun pour les deux écoles au Manoir de Kerougas. L'après-midi s'est poursuivi par une visite du manoir et des jeux pour les élèves de notre école.

Cette fin d'année permet de faire un bilan des différentes actions menées et de dessiner les projets pour 2018.

L'ensemble de l'école a participé au chant choral d'octobre à février avec une intervenante musique de Cap Atlantique. Cette expérience devrait être reconduite l'an prochain.

Dans le cadre de la Folle Journée, quelques élèves de l'école ont assisté à un concert de l'Orchestre Symphonique de Saint-Nazaire fin janvier. Les élèves des classes CHAM du collège J Brel ont offert un concert salle de la Fontaine aux classes élémentaires.

L'expérience fut très appréciée et a permis aux élèves de faire le lien avec leur propre pratique.

Tous les élèves de CM1 et CM2 ont réussi les tests du permis cycliste lors de la journée du 2 mai. Trois épreuves les attendaient : épreuve de piste d'éducation routière, épreuve de maniabilité, test écrit style « code de la route » pour le vélo.

Les CE2 quant à eux ont validé leur permis piéton, délivré par la gendarmerie.

Dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, l'ensemble de l'école a participé le 9 décembre à la journée de la laïcité. Des débats ont permis des échanges riches entre élèves et enseignants. Cette initiative sera reconduite l'an prochain.

Les classes de CE et CM ont organisé deux Défi Math en décembre et avril. Ils ont pu durant les épreuves utiliser les compétences acquises. Ces Défis seront reconduits l'an prochain et étendus à l'ensemble de l'école.

L'éducation au développement durable reste un axe important pour l'équipe éducative. Après la participation à l'opération Nettoyons la Nature en septembre, le travail réalisé par les TAP sur le thème des déchets, l'école récoltera les cartouches usagées et le papier à partir de la prochaine rentrée

Après une première session en septembre, les CM1-CM2 ont consolidé leur expérience voile durant deux journées en juin à la base nautique de Pénestin.

Pour l'an prochain, les CM1-CM2 ont pour projet de partir en classe transplantée à la neige. Le séjour d'une semaine est prévu en février au Collet d'Allevard. Pour une majorité des élèves, ce sera la première découverte du ski mais également du milieu montagnard. Cela constituera également une expérience forte de vivre ensemble. Ce projet sera le fil conducteur des apprentissages sur une partie de l'année.

Madame Douet, la directrice de l'école se tient à la disposition des parents pour l'inscription et la visite de l'école. Tél: 02.40.01.71.12 (jusqu'au 16/7 et à partir du 23/8, n'hésitez pas à laisser un message téléphonique si besoin.)

Toutes les informations sur l'école et ses activités peuvent être retrouvées sur le blog : <http://passerelle.ac-nantes.fr/jacquerauxasserac/>



Projet Brière



Chant choral



Défi math



Séance de cinéma



Voile à Pénestin

PERMIS VELO

Tous les élèves de CM1 et CM2 ont réussi les tests du permis cycliste lors de la journée du 2 mai 2017. Trois épreuves les attendaient :

- Epreuve de piste d'éducation routière
- Epreuve de maniabilité
- Test écrit style « code de la route » pour le vélo.

Félicitations à tous et bonne route !

Le projet a été porté par l'enseignante Béatrice Bizeul, et sera renouvelé tous les deux ans : « Deux emplois service civique et un agent ont parfaitement animé et encadré la journée ; le dispositif a pu être mis en place grâce au service « Sécurité routière » du conseil départemental de Loire-Atlantique, et notamment grâce à Mme Gomes, responsable du service, que je remercie. »



ASJR (Association Scolaire Ecole Jaques Raux)

L'ASJR est une association des enseignants de l'école publique Jacques Raux, rattachée à l'USEP 44 (union sportive de l'enseignement du premier degré) dont elle reprend les principes généraux du mouvement sportif, associatif et pédagogique.

Depuis le mois de janvier 2017, plusieurs rencontres inter-écoles ont eu lieu :

Des rencontres « Bal traditionnel » pour les élèves de la PS au CM2, au gymnase de La Chapelle des Marais du 20 au 24 Mars.

Une rencontre sportive « balles, boules, ballons » pour les élèves de la classe maternelle, en compagnie d'élèves des écoles maternelles d'Herbignac et de La Chapelle des Marais, le 16 mai dernier.



ECOLE SAINTE-ANNE

LE CORPS AU SERVICE DES APPRENTISSAGES

Depuis septembre, toutes les classes de l'école Sainte-Anne, de la Petite Section au CM2, ont fait appel à leur intelligence kinesthésique dans le cadre du Projet d'école de cette année.... Des activités telles que le théâtre, la danse contemporaine, le sport, les arts du vivant leur ont permis de mieux se connaître, de mettre des mots sur leurs émotions...

Ils ont pu ensuite réinvestir ces découvertes dans les manipulations, les échanges lors des apprentissages quotidiens.

Avec le concours d'Aurélié CHILOUX, professeur de danse, les élèves de chaque classe ont « fait parler » leurs corps, ont créé et répété une chorégraphie sur plusieurs semaines.

Avec Gwen JOSSO, artiste plasticienne, les enfants de maternelle ont réalisé chacun une marionnette à leur image. Ils ont été très fiers de leurs œuvres d'art qui leur ont demandé de la minutie, de la persévérance et beaucoup de soins. Elles ont ensuite été exploitées en classe lors d'ateliers « Théâtre ».

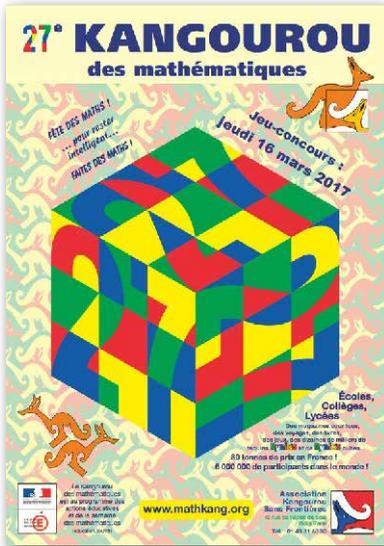
Les plus grands ont, quant à eux, mis en scène quelques saynètes, sont allés voir une pièce de théâtre, ont rencontré les acteurs. Ils ont ensuite essayé de mettre en application les conseils donnés !

Chaque semaine aussi, avec Sophie SPONEM, musicienne et professeur au Conservatoire intercommunal de musique La Baule - Guérande, les enfants ont découvert leur corps comme instrument de musique ! Percussions corporelles, jeux sonores avec des instruments, chants et rythmes en se déplaçant

A chaque fois, un temps fort de l'année pendant lequel les enfants ont partagé avec les autres classes ce qu'ils ont créé, mais aussi ressenti. Merci à Aurélié, Gwen et Sophie pour leur enthousiasme encourageant ainsi l'envie et la créativité des enfants !



CONCOURS LE KANGOUROU DES MATHÉMATIQUES



Le concours Kangourou est un jeu de mathématiques créé en 1991 sur le modèle du concours national australien (d'où son nom). Il comporte 24 questions à choix multiple de difficulté croissante, proposées le même jour dans tous les établissements scolaires.

Intéressant des centaines de milliers d'élèves, il est assorti d'une distribution massive de documentation mathématique, apportant à tous les élèves, à la fois, culture, amusement et connaissance. Il a été étendu à toute l'Europe et ailleurs et réunit maintenant plus de 6 millions de participants dans le monde.

Mercredi 10 Mai, l'école Sainte-Anne a reçu les résultats du concours Les enfants étaient impatients !

Pour chacune des catégories (CE2- CM1-CM2), les 5 premiers ont été récompensés. Les gagnants sont :

Julien LE FUR (CE2), Rosy PICAUD (CM1), Rachel EVANNO (CM2). Félicitations !

Morceaux choisis des impressions des élèves de l'école Sainte-Anne :

«Moi, j'ai adoré même si c'était un peu difficile.... mais ça allait quand même et, en plus, je suis 3 662ème sur 29 309! J'ai envie de gagner l'année prochaine en CM2. C'est le plus grand concours scolaire du monde !! Heureusement que j'aime bien les mathématiques! J'ai déjà ouvert une page du livre que j'ai gagné « paysage de géométrie », c'est trop beau! Voilà, j'ai adoré le concours kangourou ! Merci Véronique... » (Rosy)

«Je suis très content de mon résultat: 20588 sur 29309 en France et plus de 6 millions d'enfants dans le monde. Mais je n'ai pas été à la hauteur de Rosy, 1ère des CM1... BRAVO ! Je suis impressionné !! Je la félicite. » (Mewen)

« J'ai adoré le concours kangourou, j'étais stressé pour les résultats! J'ai été déçu de ne pas être dans le top 5 des Cm1... Mais bon, ce n'est qu'un concours ! » (Alban)



POTS DE DEPART

Annie LEHUÉDÉ, une retraite bien méritée

C'est Vendredi 12 Mai que le Conseil Municipal, l'ensemble du personnel de la Mairie, la Directrice et les enseignants de l'école Jacques Raux ainsi que famille et amis ont souhaité une bonne retraite à Annie qui a officié pendant 35 ans à l'école Jacques Raux en tant qu'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

C'est très émue qu'Annie a écouté le discours de Mr Le Maire suivi de celui de Mme la Directrice de l'école Jacques Raux. Tous deux ont souligné son professionnalisme et son implication et ont clairement exprimé au nom de tous ses collègues le plaisir d'avoir travaillé avec elle.

Profite bien de ta retraite Annie, tu l'as bien méritée !!!



Moment d'émotion entre Annie, Nathalie Douet (directrice Ecole Jacques Raux) et Anne LAMBERT (ATSEM)

Henri BOULARD, diplôme en poche

Dans le cadre de son stage BPJEPS Henri BOULARD a exercé au sein du service Enfance Jeunesse de Janvier 2016 à Avril 2017.

Son diplôme en poche, il est maintenant un professionnel de l'animation.

La mairie et particulièrement le service Enfance Jeunesse le remercie chaleureusement pour son investissement, sa créativité et sa bonne humeur.

Nous lui souhaitons bonne chance pour tous ses projets à venir !



CAF, PAROLES DE PERES

Vous êtes séparé, divorcé, en instance de séparation, venez échanger dans le groupe «Paroles de pères»

La Caf de Loire-Atlantique vous propose de rejoindre un groupe de parole pour les pères séparés, divorcés ou en instance de séparation.

- **Des échanges en toute liberté**

Deux professionnels (un travailleur social et un psychologue) animent le groupe pour faciliter la prise de parole, la discussion et l'écoute dans le respect de chacun.

Les échanges en toute liberté contribuent à apporter aux pères participants un soutien mutuel.

- **Un soutien et des conseils**

Le groupe peut vous apporter le soutien que vous recherchez. Les conseils facilitent le rétablissement du dialogue avec l'autre parent et la relation avec les enfants. Participer à l'espace "Paroles de pères" peut constituer une manière de dépasser le conflit familial ou reconstruire votre projet de père.

- **Inscriptions**

Par mail : parolesdeperes.cafnantes@caf.cnafmail.fr

Via le formulaire : Participez à l'espace

Au téléphone au 02 51 83 45 36 (uniquement pour les inscriptions aux séances.

Pour tous renseignements sur les prestations familiales : un seul numéro 0 810 25 44 10 (Service 0,06 €/Min + prix appel). Confidentialité assurée - Séances gratuites

- **Lieux :**

Maison de l'action sociale, Rue Marie-Thérèse Eyquem, 44100 NANTES

Antenne CAF, 10 place Pierre Sémard, 44600 SAINT-NAZAIRE



CAF DE LOIRE ATLANTIQUE

22 rue de Malville, 44937 Nantes cedex 9

0 810 25 44 10

Un conseiller vous répond du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00

www.caf.fr

www.mon-enfant.fr



LA CPAM VOUS INFORME

**Vous êtes âgée entre 50 et 74 ans ?
Pensez au dépistage du cancer du sein !**

Une femme sur huit développe un cancer du sein au cours de sa vie et c'est entre 50 et 74 ans que les femmes sont le plus exposées. Détecté tôt, le cancer du sein guérit dans 9 cas sur 10.

Le meilleur moyen de détecter le cancer du sein, c'est la mammographie de dépistage

Plus une anomalie est détectée tôt, plus le cancer du sein se guérit facilement.

Si vous êtes âgés de 50 à 74 ans, vous recevez tous les deux ans une invitation pour effectuer une mammographie de dépistage.

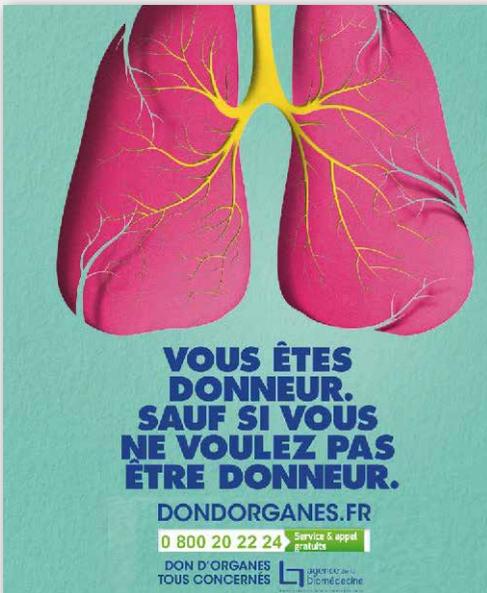
Vous n'avez rien à payer !

Lors de la consultation, présentez votre carte Vitale ainsi que le bon de prise en charge qui vous a été transmis avec votre invitation. L'Assurance Maladie règlera directement le radiologue.

Pour en savoir plus sur le dépistage du cancer du sein :

<http://www.ameli-sante.fr/cancer-du-sein/vous-avez-entre-50-et-74-ans-beneficiez-du-depistage-gratuit-du-cancer-du-sein.html>

DONS D'ORGANES



La loi fait de chaque Français un donneur d'organes et de tissus présumé.

On peut être contre bien sûr, et dans ce cas il faut le faire savoir. La meilleure façon est de s'inscrire sur le registre national des refus.

Mais vous pouvez aussi exprimer votre opposition à vos proches (par écrit ou par oral).

Pour toute question sur le registre national des refus ou les autres modalités d'expression du refus, rendez-vous sur dondorganes.fr.

LE CCAS

LES MEMBRES DU CCAS

Président du CCAS :
Guy LE GAL

Les Elus :
LE CADRE Sophie, TUAL Christian,
GESLIN Céline, LAURENT Louis

Les personnes nommées
LELOU Thérèse, LEHEUDÉ Béatrice,
DAVID Marie-Anne, DHENNIN Gérard

Qu'est ce qu'un CCAS ?

C'est le Centre Communal d'Action Sociale de la commune. Il est constitué d'élus et d'administrés, présidé par le Maire et LE CADRE Sophie Déléguée aux affaires sociales.

- Le CCAS étudie chaque demande d'aide financière et y répond sous forme de prêt ou aide exceptionnelle.
- Le CCAS rencontre les personnes âgées durant l'été ou au cours de la distribution des colis de Noël.
- Un travail de réflexion sur des projets est en cours : Informations prévues sur les addictions, la politique de la personne âgée, ...



Laëticia CAMART, référente administrative au CCAS d'Assérac

Depuis Avril 2017, Mme Laëticia CAMART est votre référente CCAS en mairie. Elle vous reçoit tous les jours sauf le mercredi dans le cadre d'actions à caractère social :

- Accueil, écoute
- Orientation vers organismes compétents
- Accompagnement dans les démarches administratives initiales
- Relais entre les organismes divers et les administrés en litige
- Fourniture de formulaire pour demandes diverses : logement, handicap, autonomie...
- Demande de rendez-vous avec la déléguée aux affaires sociales

Déléguée aux Affaires Sociales :
Mme Sophie LE CADRE
Référente administrative CCAS :
Mme Laëticia CAMART
Tél : 02.40.01.70.00
Mail : ccas@asserac.fr

HALTE REPIT LE RELAIS DES AIDANTS

« Au temps pour moi »

La Halte Répit «Au temps pour moi» est un lieu d'accueil occasionnel, non médicalisé ; de 2 à 4 heures; pour les personnes majeures en situation de handicap physique, mental ou souffrant de troubles de la mémoire.

Durant ce temps d'accueil, Virginie, aide médico-psychologique leur propose des activités adaptées à leur état de santé : atelier créatifs, cuisine, activités physique, musique, jeux de société, promenade...

Ouvert du lundi au jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h30 à 12h30.

Accueil sur réservation.

Pour que le **proche aidant** puisse avoir une activité, se rendre à un rdv...

ACCOMPAGNER - ECOUTER - ECHANGER - ACCUEILLIR

Le Relais des aidants «Au temps pour moi» est un lieu d'accueil, d'information, de formation, d'écoute et de soutien.

Il est spécifiquement dédié à toute personne qui aide un proche en situation de dépendance, de maladie, particulièrement les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de Parkinson ; QUEL QUE SOIT son lieu de résidence de Savenay à St Nicolas De Redon en passant par Blain, St-Nazaire, Guérande, Pontchâteau.

Les aidants peuvent bénéficier, à leur demande et à leur rythme, de différentes actions de soutien et d'accompagnement proposées par le relais :

- Information, Conseil, Orientation adaptés
- Soutien personnalisé par le biais d'entretiens individuels
- Soutien collectif en petit groupes de paroles, d'ateliers

ou de formation pour mieux comprendre et accompagner au quotidien

Dans les actualités à venir :

Forum « Les formules de répit » Lundi 9 octobre 2017- à l'Hippodrome de Pornichet

Retrouvez toutes les dates à venir sur notre site www.alfarepit.fr

Contact et renseignement :

Halte Répit « Au temps pour moi » 2 avenue Flandres Dunkerque 44380 Pornichet.

Tel : 02.51.76.12.26 ou contact@alfarepit.fr



UN BOUT DE CHEMIN

En pleine mutation, notre association bouillonne de nouveaux projets, nouveaux supports pour poursuivre notre objectif premier : accompagner sur le chemin d'une pensée personnelle, libre et ouverte.

Ateliers d'écriture autobiographique

Ils se poursuivront pour la quatrième année consécutive avec 2 formules au choix :

- 6 dimanches sur l'année scolaire à Assérac
- 3 week-end en résidentiel en Vendée à l'automne.

Il s'agit toujours par le support de l'écriture de revisiter son histoire personnelle pour y repérer les influences, le désir et la trajectoire très singulière en lien avec le monde (notre rapport à l'autre, à l'avoir, à la perte, à la société...)



Deux petits nouveaux dès septembre 2017 : Ateliers philo et pratique de l'attention pour enfants

Pour aider tous les enfants d'aujourd'hui, adultes de demain, à penser plus profondément dans un cadre d'écoute bienveillante sur les grandes questions de la vie qu'ils se posent tous (l'amitié, la liberté, la différence, la loi, etc...). Discussion libre sur un thème, avec l'aide d'albums jeunesse ou de philofables pour impulser la parole, aider à la formuler, l'argumenter, la conceptualiser.

La pratique de l'attention, en début et fin d'atelier, leur permettra :

- d'apprendre à se poser, à fixer leur attention à l'écoute d'eux-mêmes,
- de repérer et nommer les émotions qui les traversent.

Un outil simple à «transporter» partout avec eux !

«La philo ça me fait me sentir plus vivante !» a dit Marie (8 ans) lors d'un atelier philo organisé dans sa classe de CE1

Groupe de partage

Penser à plusieurs sur des thèmes choisis par le groupe au fil de l'année. Une fois par mois sur Assérac et Saint Nazaire.

Pour toutes ces activités n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Coordonnées de l'association : Siège social Vieil Éclis 44410 ASSÉRAC

Téléphone : 06 70 98 78 05 Courriel : 1boutdchemin@orange.fr

Blog : <https://unboutdchemin.blogspot.fr/> Page Facebook : [unboutdchemin](https://www.facebook.com/unboutdchemin)



PRACTISE YOUR ENGLISH

Pour maintenir ou améliorer son niveau dans la maîtrise de la langue anglaise, il faut la pratiquer à l'oral. Mais comment ?

Nous avons mis en place il y a maintenant deux ans un petit groupe de conversation anglaise qui accueillera avec plaisir de nouveaux membres. Nul besoin d'être bilingue, il est plus important de s'exprimer sans complexe que d'avoir un super niveau ou accent. Les locuteurs natifs garants d'une bonne élocution sont cependant les bienvenus !

La participation à ce groupe est bien évidemment libre et gratuite.

Nous nous retrouvons le vendredi soir de 18h30 à 20h00 chez l'un ou l'autre des intervenants, échangeant sur des sujets variés au gré de nos humeurs, de l'actualité ou de textes supports glanés sur le net.

Pour faciliter l'organisation des réunions, les participants doivent disposer d'une adresse mail et résider à Assérac ou à proximité immédiate.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Frédéric KASTLER au 02.40.42.84.45 (de préférence le samedi en début d'après-midi). See you soon !!



L'AGEA

L'Association de Gymnastique d'Entretien Asséraise (AGEA) est dans la force de l'âge, puisqu'elle a 27 ans ! Elle permet aux personnes soucieuses de leur bien-être physique de participer jusqu'à trois cours de gymnastique par semaine, d'une heure chacun.

- Le cours du mercredi matin s'adresse principalement aux seniors mais permet aux personnes n'ayant jamais fait de sport de débiter une activité sans prendre de risque, sous la houlette d'Isabelle, animatrice salariée.

- Le cours du lundi soir, dirigé par Natacha est plus intensif. Il peut vous procurer quelques courbatures le surlendemain, mais le bénéfice des exercices les vaut largement !

- Le cours du jeudi soir, est d'intensité intermédiaire entre les deux autres.

- Les cours pour la saison 2017/2018 reprendront le lundi 11 septembre 2017.

Un certificat médical, valable trois ans de suite, est exigible dès le premier cours. La licence est de 100 € pour l'année, de septembre à juin.

De plus, cette saison, Isabelle a animé pendant 12 séances, l'atelier PIED (Programme Intégré Equilibre Dynamique). Ce programme, financé par la Fédération Sports pour Tous, était essentiellement destiné aux plus de 55 ans. Il visait à améliorer l'équilibre des personnes, à renforcer leur musculature, à prévenir l'ostéoporose ainsi que les risques de chute. Il a concerné huit personnes.

L'AGEA se félicite d'avoir permis à quelques personnes, à l'issue de cet atelier, de retrouver une confiance en eux qui les a amenés à intégrer l'AGEA pour pratiquer une activité physique régulière.

Contacts pour tous renseignements et inscriptions :

- Isabelle : 06 82 47 80 42 - chelou.isa@voila.fr
- Annie : 02 40 66 57 47 - annie.grimault@wanadoo.fr
- Chantal : 02 51 73 21 39 - chantal.rober@hotmail.fr

VIE ASSOCIATIVE

PETITS ET GRANDS



En 2017, l'association « Petits et Grands » fête ses 13 années d'existence à Assérac. Elle propose également quelques activités à St-Molf depuis 3 ans.

Petits et Grands se donne comme finalité l'épanouissement de toutes les générations, et propose différentes rencontres et activités :

- « Les Matinales » pour les moins de 3 ans autour de la Pédagogie de Maria Montessori et de la Communication Bienveillante.
- des cours de Théâtre hebdomadaires pour les enfants de 7 à 13 ans.
- des ateliers Danse hebdomadaires pour les 5/10 ans
- des Goûters Philo ponctuels pour les plus jeunes.
- des cours de Yoga hebdomadaires pour les adultes
- des séances de Méditation 3 fois par mois
- un « Cercle de femmes » nouveauté cette année, renouvelée l'année prochaine.

Une bibliothèque est à disposition de tous les adhérents pour nourrir les échanges autour de l'éducation et le développement personnel. Construite autour du maternage, l'association accompagne les parents dans l'allaitement maternel, le portage...

Toujours en mouvement, chaque année, elle propose de nouvelles idées et activités. N'hésitez pas à visiter notre site et à nous rejoindre, même en cours d'année, nous serons heureux de vous rencontrer. Pour nous joindre : 06 95 34 36 95 - petits.et.grands@gmail.com www.petitsetgrands44.fr



LOISIRS CREATIFS

Rejoignez-nous tous les MARDIS de 14h00 à 17h30 sauf Juillet et Août Salle de la Dune.

Nous serons là pour vous accueillir et vous conseiller, pour partager du temps autour d'activités variées, artistiques comme point de croix, cartonnage, tricot, décoration de Noël et bien d'autres.

Nous ferons tout pour que ce moment reste un lieu d'échange et accessible à tous.

Une Exposition Vente de nos créations aura lieu le 26 Novembre 2017 à la Salle de la Dune, rue de la Fontaine, de 10h00 à 17h00.

Venez nombreux pour nous encourager.



TRAIT D'UNION MÈS ENVIRONNEMENT

L'Association Traict d'Union Mès Environnement représente et défend les intérêts particuliers et collectifs des habitants de la commune, dans son domaine d'intervention défini dans ses statuts : protection des milieux naturels, amélioration du cadre de vie.

Elle met en œuvre des actions éducatives, afin de sensibiliser enfants et adultes aux enjeux de la protection de la nature. Elle recueille également les témoignages des habitants de la Commune sur leur rapport individuel à leur Environnement. Une dizaine de personnes ont déjà fait part de leurs souvenirs liés à Assérac, évoquant les lieux et activités du passé ou du présent qui leur sont chers. Nous espérons le vôtre.

En cette année 2017, nous avons proposé, en avril, une exposition, «déchets entre terre et mer», montrant la nature des déchets échoués sur nos plages et leur impact sur l'Environnement. Le lieu d'exposition, en plein air à Pen-Bé, a permis aux touristes comme aux habitants, de prendre la mesure du problème. Des réalisations artistiques à partir de ces déchets collectés ont été très appréciées.

Cela nous a amené à proposer aux Asséracais de fabriquer un «épouvantail» sur le thème du plastique (la matière est inépuisable !) afin de décorer les rues, jardins et maisons de notre commune si touristique.

Notez que le samedi 26 août, à 10h00, nous vous attendons pour la toilette de la plage de Pont-Mahé, après sa forte fréquentation estivale. Prévoyez un sac poubelle et des gants.

Contacts :
Annie : 02 40 66 57 47
annie.grimault@wanadoo.fr
Association Traict d'Union Mès Environnement, Kergéraud, 44410 ASSERAC



LOUIS, LILI ET COMPAGNIE

Gratiféria - 14 mai 2017

Pour sa troisième année, la journée du gratuit a encore remporté un vif succès. Une grande quantité de vêtements, livres et plantes ont été déposés et tout au long de la journée, un passage régulier de personnes intéressées. Les animations proposées : atelier couture avec Poppy'up Cycling d'Herbignac, atelier CPIE sur le jardinage au naturel et pour clôturer la journée, un défilé (voir photo) par Magali, jeune créatrice de vêtements à base de tissus de récupération a de nouveau, ravi le public. Une belle journée qui donne envi de recommencer.

Bac à légumes et plantes aromatiques

Un tout nouveau bac vous attend près de l'épicerie d'A. Il reste à votre disposition. N'hésitez pas à vous servir si besoin, à le rafraîchir et à l'entretenir si nécessaire.

Action parentalité

L'association suit le collectif. De nouvelles actions seront menées sur 2017-2018 : ateliers, conférence gratuite.

Plus d'infos :

louislilietcie@gmail.com et page Facebook de l'association



LES SASSERAKOIS

L'association « Les Sasserakois », constituée de parents d'élèves de l'école Jacques Raux, met son énergie dans l'organisation de différentes opérations au cours de l'année scolaire pour soutenir les projets de l'école.

La première chasse aux œufs que nous avons organisée dimanche 30 avril à l'étang de Ker Once a été une réussite ! Les enfants ont eu beaucoup de plaisir à trouver les œufs disséminés et cachés en différents endroits. Les enfants de 2 ans à 11 ans, devaient trouver 6 œufs de couleurs différentes selon leur âge et un œuf blanc avec leur prénom. Malgré une météo incertaine et menaçante, la pluie nous a épargnés le temps de la préparation et de la recherche pour les enfants. Un moment agréable pour eux et leurs parents, à renouveler !

Dimanche 21 mai, 103 adultes et 85 enfants ont parcouru les sept ou onze kilomètres sous un beau soleil, à la recherche des balises et des énigmes, lors du quatrième rallye-vélo familial. Comme pour les éditions précédentes, le rallye a été fort apprécié, tant pour son organisation que pour le nouveau circuit proposé.

Le parcours a permis de découvrir Assérac autrement - notamment en passant au fils des marais salants, alliant ainsi sport, découverte, culture et convivialité. Le parcours était ponctué d'énigmes à déchiffrer (ludiques et pédagogiques), pour petits et grands. A l'arrivée, chaque enfant a reçu une médaille.

Participants et bénévoles se sont ensuite retrouvés autour d'un apéritif et d'un repas afin de prolonger ce moment chaleureux jusqu'au milieu de l'après-midi.

Pour la fête de l'école, le 24 juin, les enfants avaient préparé un beau spectacle chanté et dansé. Le goûter du 7 juillet a marqué la fin de l'année scolaire, dans la bonne humeur, bien entendu !

La journée organisée pour les CM2 le 1er juillet, les a menés à Arzal, Au Gré du vent, où ils se sont défiés par équipe lors de challenges nautiques (relais kayak, paddle, constructions et course de radeaux) et ont bénéficié d'ateliers à terre (tir à la sarbacane).

Evènements à venir

En novembre, le traditionnel repas des familles permettra de faire la connaissance de nouveaux parents et de partager un moment convivial et sympathique. Nous proposerons un spectacle aux enfants qui, nous l'espérons, les fascinera et les fera rire autant que l'année dernière ! Rendez-vous est donné début janvier pour déguster la galette des rois. A la frangipane, à la pomme ou briochée, les gourmands vont se régaler.

Les parents qui souhaitent rejoindre Les Sasserakois ou qui souhaitent tout simplement participer ponctuellement à un événement, en apportant leurs idées ou en accordant un peu de le temps, sont les bienvenus. Contactez-nous.

Les Sasserakois vous souhaitent un bel été.

Contact

Courriel : lessasserakois@gmail.com
Page facebook : « Les Sasserakois Association de parents d'élèves »
Site : www.sasserakois.wifeo.com



RADADA



C'est ainsi que tout a commencé : Un atelier de peinture dans la véranda.

Une envie de partager ma passion. D'abord quelques cours de dessin, de peinture, et petit à petit les voisins, les copains, les relations artistiques se sont rencontrés.

Peinture intuitive, collage, abstraction, brosse, couteaux, la terre, l'argile, le pastel, l'huile, l'acrylique, le bois, une multitude d'envies, de techniques, d'inspirations et tout à coup la véranda était trop petite.

Bertrand Cousin a dit : « il faut un local ! »

C'est ainsi que deux événements se croisent à Assérac, La Petite Galerie est née, une association Rassemblement d'ateliers d'artistes (RADADA) est créée.

La Petite Galerie un lieu de découverte, de partage et d'échange. Un vivier créatif !

Nous avons actuellement des ateliers de dessin, peinture, couture, des soirées méditation et bientôt du modelage. Ceci tout au long de l'année.

Mais La Petite Galerie dépasse les codes de l'atelier et devient aussi lieu d'exposition. Mû par la volonté de promouvoir les aspirations créatrices de la presqu'île, RADADA, se lance dans l'aventure et propose un voyage artistique.

Ainsi, depuis le 1er avril 2017 et jusqu'au 2 septembre 2017 vont se succéder à La Petite Galerie des expositions de peintres, sculpteurs, photographe aux influences, techniques et horizons différents, ainsi qu'une quinzaine de l'artisanat d'art afin de faire découvrir les artistes locaux, de la région et d'ailleurs ! (Voir P. 10)

Notre expérience avec l'association TESAM de l'exposition d'été 2016, dans la salle municipale d'Assérac nous a donnés des ailes. En effet, nous avons réussi à faire venir plus de 25 artistes, tous asséracais.

Les membres de RADADA créateurs, artistes ont répondu présents pour cette nouvelle aventure, dans un lieu inconnu, avec des gens presque inconnus... Nous ne pensions pas remplir l'agenda avec autant d'amour du partage, de passion de la création, de joie de participer, de bonne volonté à faire, organiser, prévoir. Et avec autant de talent !

Nous espérons pérenniser les Grandes Expositions de La Petite Galerie.

LE COMITE DES FETES

L'association du comité des fêtes continue à s'investir dans l'animation de la commune en proposant des manifestations pendant la période estivale et au moment de Noël.

Nous projetons l'organisation d'autres événements lors de mois plus calmes en terme de divertissement (novembre ou février). Nous souhaiterions également nous allier à d'autres associations pour unir les forces.

En juillet, rendez-vous est donné dimanche 16, dans le bourg pour un vide-grenier, de 8 h 30 à 18 heures, dans la rue de la Mal à faire (du rond-point jusqu'à l'église), la place Olivier Guichard et la « prairie ». Pour exposer, les inscriptions se font jusqu'au 16 juillet au 02 40 01 72 65 ou 07 87 61 96 26 ou secretairecdfa@sfr.fr. Vous trouverez sur place une buvette et la restauration avec des crêpes et des galettes mais aussi des sandwiches et des grillades.

En août, le comité des fêtes apportera son aide à l'**amicale des sapeurs-pompiers lors de leur soirée moules-frites.**

Les festivités de Noël sont prévues le week-end précédant les vacances de Noël, soit les 15 et 16 décembre 2017. Avec, vendredi, un spectacle pour les familles à l'espace de la Fontaine et samedi le traditionnel vin chaud, place Olivier Guichard.

Renouvelé lors d'une assemblée générale extraordinaire le 28 avril dernier, le conseil d'administration compte 10 membres. Le bureau se compose comme suit :

- Président : Christian Morin
- Vice-président : Nicolas Caba
- Trésorier : Narcisse Lelou
- Secrétaire : Hélène Riguet

Les bénévoles du comité des fêtes vous souhaitent un bel été.

Contact

Pour rejoindre l'association ou donner un coup de main lors de nos événements, contactez-nous !

02 40 01 72 65 - 06 20 35 17 24 - secretairecdfa@sfr.fr



Sondage

Quel type de manifestation/fête aimeriez-vous avoir ou revoir à Assérac ? A quel moment ? Transmettez-nous vos idées et vos souhaits avec, pour chacun, la tranche d'âge à laquelle ils sont destinés.

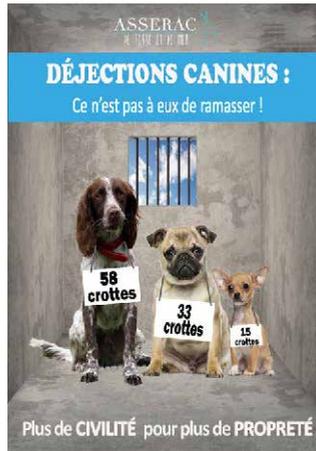
A ASSERAC, LES INCIVILITES SE MULTIPLIENT

Crottes de chien, chiens errants, dépôts sauvages de déchets, voitures mal stationnées, tag sur le mur de la mairie, vols de fleurs et de vases au cimetière...

La municipalité est régulièrement interpellée par les usagers qui pâtissent de ces incivilités qui sont le fait de personnes négligentes et peu scrupuleuses.

De tels comportements sont vraiment regrettables voir intolérables quand ils bafouent le respect dû aux morts !

Nous appelons donc tous les habitants de la commune et tous les vacanciers à être plus respectueux de leur environnement afin de le préserver au maximum.



Tag sur la mairie



SÉCURITÉ ROUTIÈRE, LE CASQUE DE VÉLO EST OBLIGATOIRE POUR LES ENFANTS

Les enfants de moins de 12 ans doivent désormais porter un casque de vélo. Une règle supplémentaire destinée à les protéger des chocs et à limiter les blessures.

Une amende de 90 euros si l'enfant ne porte pas de casque de vélo

Depuis le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans doivent obligatoirement porter un casque quand ils pratiquent du vélo. Ce décret publié au Journal Officiel du 22 décembre, s'adresse aussi bien aux jeunes conducteurs qu'aux jeunes passagers circulant sur le vélo d'un adulte. En cas de non-respect, les parents ou la personne responsable de l'enfant seront passibles d'une amende de quatrième classe s'élevant à 90 euros.

Une mesure qui entre dans le cadre de la sécurité routière et vise à faire adopter de bonnes habitudes dès le plus jeune âge. Le site du gouvernement apporte des chiffres dont les résultats sont sans appel : «*Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70 %, le risque de blessure mineure de 31 % et le risque de blessure au visage de 28 %*». Il souligne aussi la grande vulnérabilité des plus jeunes (enfants de moins de 6 ans) : «*Le port du casque diminue drastiquement le risque de perte de connaissance : à plus de 10 km/h, il passe de 98 % dans le cas d'une tête non casquée à 0,1 % pour une tête casquée*».

Le casque de vélo doit porter la mention CE

En ce qui concerne le casque, celui-ci doit répondre à un critère important : il doit être homologué et porter la mention CE. Il comporte obligatoirement trois couches distinctes : une calotte (partie extérieure), un rembourrage situé sous la calotte destiné à absorber l'impact du choc et un rembourrage de confort. Il doit également offrir une bonne visibilité et permettre le port de lunettes.



FORMALITES ADMINISTRATIVES

LE PACS



L'enregistrement des **pactes civils de solidarité (Pacs)** sera transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. **Le passage du Pacs en mairie** (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Qui peut conclure un Pacs ?

Les futurs partenaires :

- doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- doivent être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions),
- peuvent être Français ou étrangers (toutefois si le couple vit à l'étranger, le Pacs ne peut être conclu devant le consulat français que si un des partenaires au moins est Français),
- ne doivent pas être déjà mariés ou pacsés,
- ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

Où faire les démarches ?

Pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs, les partenaires qui ont leur résidence commune en France doivent s'adresser :

- soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence commune,
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

En mairie :

Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble. Parfois, le dépôt du dossier de Pacs se fait uniquement sur rendez-vous.

Chez un notaire :

Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble.

Au consulat :

Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble.

La convention de Pacs

Les futurs partenaires doivent rédiger et signer une convention. Elle peut également être rédigée par un notaire. La convention doit être rédigée en Français et comporter la signature des 2 partenaires. Elle peut simplement constater l'engagement et la volonté d'être liés par un Pacs.

Elle doit au minimum obligatoirement mentionner la référence à la loi instituant le Pacs : Nous, X et Y, concluons un pacte civil de solidarité régi par les dispositions de la loi du 15 novembre 1999 modifiée et les articles 515-1 à 515-7 du code civil.

La convention peut être plus complète et préciser les conditions de participation de chacun à la vie commune (régime de l'indivision..).

Les partenaires peuvent utiliser ou non un modèle de convention. Si la démarche est faite auprès d'une mairie, ils peuvent utiliser le formulaire Cerfa n°15428*01.

Une seule convention pour les 2 partenaires doit être rédigée.

Pièces à fournir

Pour un français

- Convention de Pacs ou déclaration conjointe de conclusion d'un Pacs au moyen du formulaire cerfa n°15428*01
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- Pièce d'identité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie) ;
- Attestation sur l'honneur de l'absence de lien de parenté ou d'alliance (cerfa n°15432*01) ;
- Attestation sur l'honneur indiquant l'adresse commune des partenaires (cerfa n°15431*01).

Si vous êtes divorcé(e)

Fournir également le livret de famille correspondant à l'ancienne ou aux anciennes union(s) avec mention du divorce (original + 1 photocopie).

À noter : il n'y a pas de délai d'attente entre le divorce et la conclusion d'un Pacs.

Si vous êtes veuf ou veuve

Fournir également le :

- Livret de famille correspondant à l'ancienne union portant mention du décès (original + 1 photocopie)

- Ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'ex-époux avec mention du décès

- Ou copie intégrale de l'acte de décès de l'ex-époux

Enregistrement du Pacs et publicité

En mairie

Après avoir enregistré le Pacs, l'officier d'état civil ne garde pas de copie de la convention.

Elle est restituée aux partenaires.

L'officier d'état civil transmet ensuite l'information aux services de l'état civil.

Le Pacs figure en mention marginale sur l'acte de naissance des partenaires.

Pour un étranger né à l'étranger, l'information est portée par service central d'état civil du ministère des affaires étrangères.

La preuve de l'enregistrement peut être faite par les partenaires :

- au moyen du visa figurant sur leur convention de Pacs,
- et, 3 jours plus tard, par la production d'un extrait d'acte de naissance,
- ou, pour le partenaire étranger né à l'étranger, par le document établi par service central d'état civil du ministère des affaires étrangères.

Le Pacs produit ses effets entre les partenaires à la date de son enregistrement.

Devant le notaire

Le notaire enregistre le Pacs et remet aux partenaires un récépissé d'enregistrement et une copie de la convention. Il conserve l'original.

Il transmet ensuite l'information aux services de l'état civil.

Le Pacs figure en mention marginale sur l'acte de naissance des partenaires.

Pour un étranger né à l'étranger, l'information est portée par le service central d'état civil du ministère des affaires étrangères.

La preuve de l'enregistrement peut être faite par les partenaires :

- au moyen du visa figurant sur leur convention de Pacs,
- et, 3 jours plus tard, par la production d'un extrait d'acte de naissance,
- ou, pour le partenaire étranger né à l'étranger, par le document établi par le service central d'état civil du ministère des affaires étrangères.

Le Pacs produit ses effets entre les partenaires à la date de son enregistrement

L'AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

L'autorisation de sortie de territoire supprimée en 2013 est rétablie depuis le 15 janvier 2017. Elle concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents. L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- . Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport
- . Autorisation de sortie de territoire (Cerfa 15646*01) signée par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (à demander en mairie ou à télécharger sur internet)
- . Photocopie du titre d'identité du parent signataire.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Depuis le 1er mars 2017, la réforme des Préfectures « Plan Nouvelle Génération » est appliquée dans notre département.

Des files d'attente trop longues

Cette mesure touche directement les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) qui sont traitées comme des passeports avec prises d'empreintes digitales numérisées.

Ce qui veut dire que seules les communes habilitées à traiter les demandes de passeports biométriques peuvent traiter les demandes de CNI.



En ce qui concerne la commune d'Assérac, celle-ci n'a plus le droit d'instruire les demandes de carte d'identité ni de passeports.

Les usagers doivent donc se rendre aux mairies suivantes :

- Mairie de GUÉRANDE : tous les jours sur RDV au 02 40 15 60 40
- Mairie de LA ROCHE BERNARD
- Mairie de LA BAULE : sur RDV au 02 51 75 75 21
- Mairie de SAINT-NAZAIRE

Plusieurs mairies équipées du dispositif biométrique recommandent fortement de faire une pré-demande en ligne afin de réduire les délais d'attente aux guichets : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>.

Toutefois dans le cas où vous ne pourriez accéder à ce service pour une quelconque raison, vous pouvez toujours vous présenter à l'accueil de la mairie d'Assérac qui vous transmettra le formulaire CERFA à remplir et vous indiquera les pièces à fournir afin de gagner du temps lors du dépôt de votre demande dans l'une des mairies équipées du dispositif biométrique.

Coûts

La carte d'identité est gratuite par contre il vous sera demandé 25 € en timbres fiscaux pour refaire une carte d'identité perdue ou volée (Vous pouvez acheter vos timbres fiscaux en ligne : <https://timbres.impots.gouv.fr>)

Le passeport est payant : timbres fiscaux à retirer au Trésor Public ou dans un bureau de tabac ou timbres dématérialisés à acheter sur le site www.timbres.impots.gouv.fr

- 86 euros en timbres fiscaux pour les personnes majeures
- 42 euros en timbres fiscaux pour les mineurs de plus de 15 ans
- 17 euros en timbres fiscaux pour les mineurs de moins de 15 ans
- ou gratuit à concurrence de la durée de validité ou jusqu'à la date d'acquittement des droits de timbres pour :
 - . Une modification sur passeport électronique ou biométrique (modification d'état civil, changement d'adresse)
 - . Une erreur imputable à l'administration
 - . Pages du passeport réservées aux visas entièrement utilisées ou s'il ne reste pas plus de 3 pages libres consécutives.

INFOS PRATIQUES

MEMENTO

ASSERAC

Mairie :

02 40 01 70 00 - info@asserac.fr

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45 - 12h00 / 14h00 - 17h00
- mercredi : fermé
- samedi : 9h00 - 12h00

Bibliothèque :

02 40 01 72 86

bibliotheque@asserac.fr

Horaires du 09 Juillet au 29 Août :

- Dimanche, Lundi, Mardi : 10h00 - 12h30
- Horaires à partir de septembre 2017
- Mardi : 10h00 - 12h00
- Mercredi : 16h30 - 18h30
- Samedi : 14h00 - 18h00



ANNUAIRE

Orthophoniste : M. PERSONNAZ 02 28 54 21 76

Dentiste : M. GUIDON 02 40 01 77 77

La Poste - Relais d'Épicerie d'A : 02 40 19 96 33

Périscolaire : 02 51 10 25 21

Lila à la demande : 02 40 62 32 33

École Jacques Raux : 02 40 01 71 12

École Sainte Anne : 02 53 30 13 94

Taxi Ouest : 02 99 90 30 05 - 06 73 84 74 83

Fourrière pour Animaux Kerdino Guérande : 02 40 53 08 21

Cap Atlantique Service Déchets : 02 51 76 96 16

Gendarmerie d'Herbignac : 02 40 88 90 17

EDF : 0 810 333 044

GDF : 0 810 433 444

SEPIG (Service des Eaux) Dépannage et Urgence : 02 44 68 20 09

Sous-Préfecture de Saint-Nazaire : 02 40 00 72 72

Trésorerie de Guérande : 02 40 24 90 90

Presbytère Herbignac : 02 40 88 90 34

Infos Consommateurs : 02 44 68 20 01

POLE MEDICAL

rue de la Ruche - 44410 Assérac



Cabinet Médical

Docteur LOPES Angèle

Docteur RATTIER-WARGNIES Sylvie

Tél. 02 40 01 70 70 - Fax : 02 40 00 13 49

• Consultations sur RDV :

du lundi au vendredi :

9h00 - 12h00 / 15h00 - 19h00

Samedi : 9h00 - 12h00

• Visites à domicile sur RDV :
12h00 - 15h00

Cabinet Infirmier

Tél. 02 40 91 43 42

Permanence tous les matins

Pharmacie Keranna

M. Olivier SOREL

Tél. 02 40 01 70 93 - Fax : 02 40 01 70 92

Horaires :

du lundi au vendredi :

9h00 - 12h30 / 14h30 - 19h00

Samedi :

9h 00 - 12h30 / 14h30 - 18h00

Kinésithérapeute

M. Édouard EVAÏN

M. Mathieu GARBANI

Tél. 02 40 24 38 72

Consultations tous les jours

Ostéopathe

Mme Marion BRUAND

Tél. 07 82 53 52 54

Consultations :

Lundi, Mardi, Jeudi et Samedi matin

NUMEROS D'URGENCE

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie : 17

CAPS Centre d'Accueil
et de Permanence des Soins :
02 97 68 42 42

Urgences Européennes : 112

Centre Anti Poison de Nantes :
02 41 48 21 21

ÉTAT-CIVIL DU 30 NOVEMBRE 2016 AU 2 JUIN 2017

Nous leur souhaitons la bienvenue

Tya BAILLOU CARABEAU
Juliette VILLENEUVE
Lenny GERVOT
Nayan GOUGEON
Marie GILET
Esther CARTON

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux parrainés

Tomoe CLEMENTE

Tous nos vœux de bonheur aux heureux mariés

Laïla ACYL et Christophe GUIMARD

(Ne figure sur ces 3 listes que les noms des personnes ayant accepté la parution presse)

Ils nous ont quittés

Denis PEYROT
Denise BERTHO Veuve BODIGUEL
Raymonde COQUARD Epouse MAHÉ
François BRIAND
Mauricette HERVOUET Epouse DENIAUD
Guy WUATELET



MENTIONS LEGALES

Directeur de publication : Guy LE GAL • Directrice de rédaction : Sylvie PIBRE • Assistante de rédaction : Karen RIO • Crédits photos : Mairie, Associations, Cap Atlantique, Destination Bretagne Plein sud, Echo de la Presqu'île, Fotolia • Maquette : L'Atelier de Com du coin - Pen-bé - Assérac • Impression : La Nouvelle Imprimerie - Guérande • Tirage 1250 exemplaires • Imprimé en France avec des encres végétales.

LES 10 JUILLET - 25 AOUT 2017 ESTIVALES d'Assérac



BALADES
RANDONNÉES
VISITES
JEUX
ATELIERS
RÉVEILS TONIQUES
BOUMS
ZUMBA
ET AUTRES DÉCOUVERTES

PROGRAMME DES ANIMATIONS
JOUR PAR JOUR SUR
asserac-animations.fr

ASSERAC
DE TERRE ET DE MER 

Les animations sont :

- gratuites pour la plupart sauf visite des salines et cours de Zumba
- assurées à partir de 4 personnes

LES ESTIVALES D'ASSERAC JOUR APRES JOUR

Selon les conditions météo, certaines animations peuvent être modifiées ou annulées.
N'hésitez pas à consulter le site internet pour les détails des animations et les lieux de RDV

www.asserac-animations.fr

afin de vous tenir informé des mises à jour du programme des Estivales

JUILLET 2017

Lundi 10

15h00 : Olympe à Pont-Mahé, jeux
19h00 : Danses bretonnes à Pont-Mahé

Mardi 11

10h00 : Tressage végétal au marché
10h30 : Visite de la saline de Beauregard
14h00 : Transhumance à Pen Bé, balade en calèche, chèvres et chien de troupeau

Mercredi 12

10h00 : Sortie ludique découverte des oiseaux à Pen-bé
14h00 : Sculpture géante de plage à Pont-Mahé

Jeudi 13

9h00 : Yoga à Pont-Mahé
14h00 : Découverte de la dune de Pont-Mahé

Vendredi 14

10h30 : Visite guidée du village de Kerbernard
14h00 : Rencontre amicale intergalactique Beach Soccer à la plage de Pont-Mahé

Samedi 15 - Fête du village

9h30 : Initiation à la pêche en étang
A partir de 12h00 : Pique-nique festif et partagé, animations, jeux en bois, danses celtiques.
A partir de 20h00 : Soirée festive, bal populaire, buvette...

Dimanche 16 : Vide-grenier

Vide-grenier et animations
Bourg d'Assérac

Lundi 17

15h00 : Tournoi de Molky à la plage de Pont-Mahé
18h00 : Pot d'accueil des estivants à Pen-Bé

Mardi 18

10h00 : Atelier nœud marin sur le marché
10h30 : Visite de la saline de Beauregard
14h00 : Sculpture géante de plage à Pont-Mahé

Mercredi 19

10h00 : Sortie vélo sur la journée.

Jeudi 20

9h00 : Yoga à Pont-Mahé
14h00 : Transhumance à Pen Bé, balade en calèche, chèvres et chien de troupeau
19h00 : Boum enfants à Pont-Mahé

Vendredi 21

10h00 : Balade contée sur la dune de Pont-Mahé
17h00 : Marche aquatique à la plage de Pont-Mahé
20h00 : Feu de camp Chamallows grillés à la plage de Pont-Mahé

Lundi 24

15h00 : Olympe à Pont-Mahé
19h00 : Danses bretonnes à Pen-Bé

Mardi 25

10h00 : Jeux en bois sur le marché
10h30 : Visite de la saline de Beauregard
14h00 : Transhumance à Pen Bé, balade en calèche, chèvres et chien de troupeau

Mercredi 26

11h30 : Sortie pêche à pied Pen-Bé
14h00 : Sculpture géante de plage à Pont-Mahé

Jeudi 27

9h00 : Yoga à Pont-Mahé
10h00 : Sortie oiseaux dans les marais salants
14h00 : Rencontre amicale intergalactique Beach Soccer à la plage de Pont-Mahé

Vendredi 28

9h00 : Marche aquatique à Pont-Mahé
10h30 : Visite guidée du village de Kerbernard
14h00 : Découverte de la dune de Pont-Mahé

Lundi 31

15h00 : Tournoi de Molky à la plage de Pont-Mahé
19h00 : Boum enfants à Pont-Mahé

AOUT 2017

Mardi 1er

10h00 : Atelier tressage végétal sur le marché
10h30 : Visite de la saline de Beauregard
14h00 : Transhumance à Pont-Mahé, balade en calèche, chèvres et chien de troupeau
19h00 : Zumba à Pont-Mahé

Mercredi 2

10h00 : Randonnée découverte de la Vilaine
14h00 : Sculpture géante de plage à Pont-Mahé

Jeudi 3

9h30 : Initiation à la pêche en étang
14h00 : Balade - jeux sur la dune de Pont-Mahé
20h00 : Feu de camp Chamallows grillés à la plage de Pont-Mahé

Vendredi 4

9h00 : Yoga à Pont-Mahé

Lundi 7

15h00 : Olympe à Pont-Mahé
18h00 : Pot d'accueil des estivants à Pont-Mahé

Mardi 8

10h00 : Tressage végétal sur le marché
10h30 : Visite de la saline de Beauregard
14h00 : Transhumance à Pont-Mahé, balade en calèche, chèvres et chien de troupeau
17h30 : Marche aquatique à Pont-Mahé
19h00 : Zumba à Pont-Mahé

Mercredi 9

11h30 : Sortie pêche à pied à Pen Bé
14h00 : Sculpture géante de plage à Pont-Mahé

Jeudi 10

9h00 : Yoga à Pont-Mahé
10h00 : Sortie ludique découverte des oiseaux Pen-Bé
14h00 : Rencontre amicale intergalactique Beach Soccer à la plage de Pont-Mahé

Vendredi 11

10h00 : Sortie vélo sur la journée.

Lundi 14

14h00 : Tournoi de Molky à Pont-Mahé
19h00 : Boum enfants à Pont-Mahé

Mardi 15

10h00 : Atelier nœuds marins sur le marché
10h30 : Visite de la saline de Beauregard
12h00 : Pique-nique géant à l'étang d'Assérac Bourg, jeux en bois, chèvres et chien de troupeau, animations
19h00 : Zumba à Pont-Mahé

Mercredi 16

14h00 : Transhumance à Pont-Mahé, balade en calèche, chèvres et chien de troupeau

Jeudi 17

9h00 : Yoga à Pont-Mahé
14h00 : Balade Contée sur la dune de Pont-Mahé

Vendredi 18

10h30 : Sortie «Footing» sur la plage de Pont-Mahé
14h00 : Sculpture géante de plage à Pont-Mahé

Lundi 21

17h00 : Marche aquatique à Pont-Mahé
19h00 : Danses bretonnes à Pont-Mahé

Mardi 22

10h00 : Tressage végétal sur le marché
10h30 : Visite de la saline de Beauregard
14h00 : Transhumance à Pont-Mahé, balade en calèche, chèvres et chien de troupeau
19h00 : Zumba à Pont-Mahé

Mercredi 23

10h30 : Visite guidée de Kerbernard
14h00 : Rencontre amicale intergalactique Beach Soccer à la plage de Pont-Mahé

Jeudi 24

9h00 : Yoga à Pont-Mahé
10h00 : Sortie ludique découverte des oiseaux dans les marais salants
15h00 : olympe à Pont-Mahé

Vendredi 25

10h00 : Balade découverte de la dune de Pont-Mahé
14h00 : Sculpture géante de plage à Pont-Mahé

www.asserac-animations.fr

LA FETE D'ASSERAC

15 & 16 JUILLET 2017



OUI !!! ET TOUS LES DETAILS SONT SUR
www.asserac-animations.fr

QUEL PROGRAMME !
INITIATION PÊCHE EN ETANG
PIQUE-NIQUE FESTIF
BAL POPULAIRE
VIDE-GRENIER
ANIMATIONS
ETC...